

LE PIONNIER DU VERCORS



— BULLETIN TRIMESTRIEL
DES PIONNIERS ET COMBATTANTS

DE L'ASSOCIATION NATIONALE
VOLONTAIRES DU VERCORS —



1945
RECONSTRUCTION
DU VERCORS

— N° 42 —
nouvelle série
MARS 1983
TRIMESTRIEL

Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique
par décret du 19 juillet 1952
(J.O. du 29-07-1952, page 7 695)

Siège Social : PONT-EN-ROYANS (Isère)

Siège administratif :

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE
Tél. (76) 54-44-95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J



Eugène CHAVANT dit CLÉMENT

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors
Compagnon de la Libération

PRESIDENT-FONDATEUR

PRESIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de l'Isère

M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée

Marcel DESCOUR (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Alain LE RAY (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Roland COSTA de BEAUREGARD (C.R.)

Eugène SAMUEL

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR :

Paul BRISAC, Fernand BELLIER,

Abel DEMEURE

PRÉSIDENT NATIONAL HONORAIRE :

Georges RAVINET

PRESIDENT NATIONAL :

Colonel Louis BOUCHIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Albert DARIER

Les articles parus dans ce Bulletin sont la propriété
du « PIONNIER DU VERCORS » et ne peuvent être
reproduits sans autorisation.

« La différence entre un Combattant et
un Combattant volontaire, c'est que le
Combattant Volontaire ne se démobilise
jamais. »

Général KENIG.

SOMMAIRE n° 42 - nouvelle série

<i>Permanence - Secrétariat</i>	Page 1
<i>Vie des Sections</i>	— 2
<i>Conseil d'Administration du 12/2</i>	— 4
<i>Activités</i>	— 5
<i>Médaille "Maquis du Vercors"</i> .	— 7
<i>Photos</i>	— 8
<i>Assemblée Générale</i>	— 9
<i>Rapport Moral</i>	— 10
<i>Rapport Financier</i>	— 12
<i>Le Mot du Chamois</i>	— 16
<i>Poème</i>	— 18
<i>Photos</i>	— 19
<i>Valchevrière</i>	— 20
<i>Pèlerinage sur les tombes</i>	— 22
<i>Photos</i>	— 24
<i>Soutien - Dons</i>	— 26
<i>Joies et peines</i>	— 27
<i>Courrier</i>	— 28
<i>Distinctions</i>	— 29

Avis très important

PERMANENCE

SECRÉTARIAT

Actuellement, la permanence du Secrétariat est assurée tous les jours au Siège de Grenoble, 26, rue Claude-Genin (tél. 54.44.95).

En raison des dispositions prises le 12 février par le Conseil d'Administration, cette permanence sera transférée à Vassieux pendant les mois d'été.

COURRIER : Les Sections, Pionniers et tous correspondants devront, en conséquence,

**DU 1^{ER} MAI
AU 30 SEPTEMBRE INCLUS**

adresser leur courrier ainsi libellé :

PIONNIERS DU VERCORS
SALLE DU SOUVENIR
VASSIEUX-EN-VERCORS
26420 LA CHAPELLE-EN-VERCORS

TÉLÉPHONE : Pour joindre le Secrétariat entre ces mêmes dates, appeler au numéro :

16 (75) 48.27.41

de préférence et sauf cas urgents le matin de 8 heures à 10 heures ou le soir de 19 heures à 21 heures.

VIE DES SECTIONS

GRENOBLE ET BANLIEUE

L'Assemblée générale de la Section s'est tenue le samedi 8 janvier en présence de notre Président National le Colonel Louis Bouchier accompagné de son épouse.

La séance est ouverte à 16 heures par le Président de la Section qui remercie tous les membres d'être venus très nombreux et souhaite à tous et à leur famille les meilleurs vœux de bonheur et de santé au nom de tout le Bureau.

Il passe ensuite la parole au Secrétaire Lambert qui présente le rapport moral pour l'année écoulée. Après le rappel à notre souvenir des camarades de la Section disparus en cours d'année une minute de silence est demandée. A la lecture du rapport, il ressort que la Section a été présente à dix-huit cérémonies. Rapport moral approuvé.

C'est au tour de notre Trésorier Cloître de présenter ses comptes ; la trésorerie est saine, malgré le versement au soutien du Bulletin et la somme prévue pour l'achat de Chamois, nous avons encore une petite réserve. Rapport adopté.

Nous passons au renouvellement du Bureau qui se compose ainsi :

Président honoraire : Henri Cocat ; Président : Edmond Chabert ; Secrétaire : Gustave Lambert ; Secrétaires adjoints : Alfred Choain et Vincent Maldéra ; Délégué au Conseil d'Administration : Pierre Bellot ; Membre du Bureau : Roger Chalvin ; Porte-drapeau : Edgar Hofman ; Commission de Contrôle : Gaston Buchholtzer, Anthelme Croibier-Muscat.

A la reprise de séance, le Président National prend la parole pour adresser les vœux du Bureau National à la Section et se félicite de l'amitié et de la solidarité qui règne au sein de notre Section, amitié et solidarité nées dans la Résistance, dans notre **Vercors** et qui doivent se maintenir dans l'Association.

Le Président de la Section donne le programme des cérémonies pour 1983. Toutes ces dates sont déjà parues dans votre « Pionnier ».

Gilbert François nous donne des informations concernant le voyage qui a lieu cette année en Alsace, pour Pentecôte, quatre jours.

La séance est levée à 18 heures.

Les Pionniers retardataires, souvent retenus par d'autres obligations, les épouses et amis arrivent pour le tirage des rois, puis un film sur le voyage à Berck est projeté par notre ami Lamarca, ensuite chacun prend place pour le buffet froid toujours préparé par nos amis Cloître, Hofman et leurs épouses, un grand merci.

La soirée se termine par un loto, qui a pour vrai but l'alimentation de notre trésorerie et je sais que tous en sont conscients.

Notre local, cette année, s'est avéré trop exigu ; c'est une satisfaction pour le Bureau, mais nous devons envisager une autre salle pour notre prochaine Assemblée, nous y pensons déjà et nous espérons que de nouveaux camarades, anciens du Vercors viendront rejoindre notre Section. Que chaque Pionnier regarde autour de lui, il en connaît certainement au moins un, alors qu'il l'invite à venir grossir nos rangs.

Nous rappelons aux membres de la Section qui n'ont pas encore réglé leurs cotisations de faire parvenir leur chèque bancaire ou C.C.P. libellé : Pionniers du Vercors à l'adresse suivante : Edmond Chabert, 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble.

PONT-EN-ROYANS

Nécrologie.

Nous avons appris les décès, après une longue maladie, de Mme Veilleux, mère de notre dévoué Henri Veilleux ainsi que de Mme Suiffon, mère de notre dévoué Ernest Mucel. Nous renouvelons aux familles éprouvées nos sincères condoléances.

Réunion du 9 février 1983.

Après l'encaissement des cotisations des membres présents, le Président Louis François annonce que, par suite de difficultés pour marcher, il ne pourra plus assurer la fonction de porte-fanion de la Section. Celui-ci sera confié à notre camarade Vincent Gaia qui en aura la charge. Notre camarade Ernest Mucel ne pouvant plus assurer la fonction de délégué auprès du Conseil d'Administration, celle-ci reste en suspens.

Mme Vincent Gaia étant présente à la réunion, le Président François et les membres de la Section la remercient et la félicitent pour avoir bien voulu accepter la Présidence cantonale du Souvenir Français et sa lourde tâche.

Nous apprenons aussi avec tristesse le décès de Claude Aimard, après une grave opération à l'âge de 45 ans. Il était le fils de notre camarade Aimard-Champion. Nous adressons à toute sa famille éprouvée nos sincères condoléances.

ROMANS - BOURG-DE-PÉAGE

La Section de Romans-Bourg-de-Péage a tiré les rois à la Maison pour Tous de Romans, le dimanche 9 janvier, avec la participation de l'A.N.A.C.R. et de la chorale de la Harpe. Une ambiance chaleureuse régna durant toute la soirée à laquelle de nombreux Pionniers assistèrent.

Le fauteuil mis en compétition a été gagné par notre ami Izard, de Bourg-de-Péage.

Pour nos permanences et réunions, nous avons obtenu de la Mairie de Romans un local à la Mai-

son du Combattant, 47, rue Saint-Nicolas. L'inauguration a eu lieu le jeudi 3 février au cours d'une cérémonie officielle en présence d'une quinzaine d'associations.

Dépôt d'un Chamois.

Samedi 4 novembre, un « Chamois funéraire » a été déposé sur la tombe de Raymond Razaire, tombé le 23 novembre 1944 au cours des combats pour la libération de Belfort. La cérémonie a eu lieu à Largentière (Ardèche). Pierre Brunet (Pierrot) représentait le Président National, le Colonel L. Bouchier.

Le frère de Raymond, Louis Razaire, habitant désormais Largentière, a adhéré à la Section de Romans.

VALENCE

Nécrologie.

Mercredi 22 décembre, autour du fanion de la Section porté par notre fidèle Elie, de nombreux Pionniers accompagnaient à sa dernière demeure leur camarade Pierre Félix. Grand mutilé de guerre, pour tout le monde des Anciens Combattants ou les employés de la Préfecture de Valence où il était huissier, c'était « Félix » connu et estimé. De l'église de Valence au cimetière de Romans (il était natif de cette ville) où il a été inhumé, nous nous sommes retrouvés avec les Pionniers romanais, venus eux aussi lui rendre un dernier hommage. A sa veuve, à ses enfants, nous renouvelons nos condoléances attristées.

Réunion du 28 janvier.

L'un des salons de l'« Hôtel 2000 », mis gentiment à la disposition de la Section par notre camarade Georges Féreyre (nous en avons fait notre siège) s'avérait — c'est assez rare — trop petit.

En effet, 25 Pionniers, la plupart accompagnés de leurs épouses ainsi que plusieurs veuves de disparus étaient venus déguster la « Pogne des rois ». Elle était excellente et Georges nous avait choisi un petit vin blanc bien digne d'accompagner le gâteau.

Notre ami Bon (pas Jean mais René) ayant reçu la couronne royale, a fait ajouter trois ou quatre bouteilles.

Domage pour les absents, notamment les excusés : Rival en panne de voiture (il faut venir de La Tour du Pin) ; Bouclier, souffrant ; Traversaz, au lit avec 39° de fièvre ; Bos, Bichon, Marmoud, en voyage.

Grâce au nombre de participants, le Bureau a pu être renouvelé et se compose ainsi :

Présidents d'Honneur : M. Pierre de Saint-Prix et André Planel ; Président honoraire : Marcel Manoury ; Président actif : Marcel Coulet ; Vice-Président : Jean Blanchard ; Secrétaire : Fernand Vergier ; Secrétaire adjoint : Paul Marmoud ; Trésorier : Pierre Bos ; Trésorier adjoint : Yves Chauvin ; Porte-drapeau : Elie Odeyer ; Délégués de Section au Conseil d'Administration : Georges Féreyre, Jean Blanchard.

Il faut noter que notre Président sortant était sur la brèche depuis 1955 au décès de notre regretté « Jésus ». Il est donc resté vingt-huit ans à la tête de la Section qu'il a conduite avec un dévouement sans bornes.

En ouvrant la séance, le Président nous avait invité à observer une minute de silence pour nos camarades disparus de l'année 1982 : Fernand Thomas, Pierre Aubert, Pierre Félix.

La Section propose la candidature de Jean Blanchard comme Membre du Conseil d'Administration.

VILLARD-DE-LANS - RENCUREL SAINT-JULIEN-EN-VERCORS SAINT-MARTIN-EN-VERCORS

Cérémonies.

Le 30 janvier, une délégation représentant la Section de Villard-de-Lans, était présente à la cérémonie anniversaire de la mort d'Eugène Chavant à Grenoble. Elle assistait ensuite à la cérémonie anniversaire de la Libération d'Auschwitz.

Félicitations.

Le 8 janvier, lors des « Vœux du Maire » aux Associations, M. Orcel, au nom de M. le Préfet, procédait à une remise de médailles à André Ravix, Joseph Torrès, Marcel Bonnard. D'autre part, Séraphin Girard-Blanc, premier adjoint, nous apprenait que M. le Maire était promu Chevalier de la Légion d'Honneur. A tous ces Pionniers, nous adressons nos félicitations (voir rubrique distinctions).

Carnet rose.

En 1982, notre grand ami Pionnier André Ravix a été l'heureux grand-père de deux petites-filles : Marie Ravix née le 29 août et Sylvie Bernard née le 27 novembre. Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents et vœux de prospérité pour les bébés.

Remerciements.

Sébastien est heureux de signaler qu'à ce jour, 9 février, toutes les cotisations 1983 ont été encaissées, grâce à l'aide précieuse de A. Cattoz, E. Repellin, A. Perriard, L. Repellin et A. Guillot-Patrique pour Villard-de-Lans ; M. Noaro pour Rencurel ; M. Repellin pour Saint-Julien et A. Roche pour Saint-Martin.

Merci à tous les cotisants et abonnés hors Pionniers qui ont apporté un soutien au Bulletin. Ils se retrouveront dans la rubrique consacrée.

Deuil.

Le mardi 1^{er} février a été inhumé à Roybon, Pierre Tézier, notre ancien camarade de combat des Ecouges. Il avait quitté Villard-de-Lans depuis plusieurs années et s'était retiré à Bouvantele-Haut. Il faisait partie maintenant de la Section de Saint-Jean-en-Royans. A toute sa famille, nous présentons nos vives condoléances.

Présents : D^r H. Victor, G. Féreyre, F. Rossetti, G. Buchholtzer, T. Gervasoni, L. Sébastiani, P. Belot, L. Daspres, H. Cloître, L. François, R. Béguin, Mme Berthet, H. Valette, A. Croibier-Muscat, E. Chabert, G. Lambert, M. Dentella, G. François, L. Bouchier, A. Darier, J. Blanchard, E. Coulet, M. Repellin, P. Barnier, G. Lombard, G. Ravinet.

Excusés : C. Gaillard, P. Laurent, A. Jarrand, R. Pupin, A. Benmati, Seyve R.

Auditeurs : M. Manoury, P. Fustinoni.

La séance est ouverte par le Président L. Bouchier à 14 h 15.

Procès-verbal de la réunion du 4 décembre 1982. — Ce procès-verbal, paru dans le Bulletin n° 41, est adopté à l'unanimité.

Comptes et bilan 1982. — Le Trésorier National Gilbert François présente au Conseil les comptes et le bilan pour l'année 1982. Il en explique la forme de la présentation et donne des explications sur un certain nombre de postes. En particulier, l'importance des sommes bloquées pour utilisation précise, par rapport au solde de trésorerie disponible. Il demande également au Conseil son accord sur l'affectation des soldes concernant les postes « Livres : 374,80 » et « Médailles du 30^e anniversaire : 5 530,00 ». Cet accord lui est donné. Le Trésorier insiste également sur le coût du fonctionnement, tout en se déclarant satisfait des résultats de l'année 1982. On trouvera inclus dans le présent bulletin le détail du rapport financier.

Activités. — Les activités de l'Association depuis la dernière réunion ont été relativement réduites et sont relatées par ailleurs dans ce numéro. Un commentaire rapide est donné sur l'inauguration de la « Rue du Maquis du Vercors » à Lyon, pour regretter que la municipalité n'ait pu lui donner un éclat un peu plus particulier.

En ce qui concerne la cérémonie traditionnelle d'anniversaire de la mort de « Clément » Chavant, il est convenu une fois pour toutes que celle-ci, bien qu'organisée au niveau national, reste intérieure à l'Association. Une seule invitation officielle sera envoyée au Maire de Grenoble. Les autres associations et personnalités sont informées par voie de presse.

Secrétariat National. — Lors de la dernière réunion du 4 décembre, le Secrétaire National A. Darier avait informé le Conseil de l'obligation dans laquelle il se trouvait, pour raisons personnelles, de cesser ses fonctions après la prochaine Assemblée générale du 17 avril 1983. Par une déclaration lue au Conseil, il explique de façon précise sa position. Le Conseil n'exprime pas le désir de voir cette déclaration reproduite dans le Bulletin ; elle restera dans les archives.

Le Président National L. Bouchier ouvre alors la discussion. En fonction de la déclaration de Darier, il propose, plutôt que d'envisager son remplacement, de trouver une solution à son cas personnel et consulte à cet effet les membres du Conseil, à qui il avait été demandé d'y réfléchir préalablement.

Un long échange de vues s'engage qui débouche sur deux éventualités :

1. L'Association pourra envisager la réédition à son compte de l'ouvrage d'A. Darier « Tu prendras les armes ». Il est nécessaire pour cela de

se procurer divers renseignements (coût, importance du tirage, dispositions et modalités de vente...). La décision de principe est prise, sous réserve de la charge financière à connaître.

2. Le Conseil décide de confier à A. Darier la permanence à la « Salle du Souvenir » de Vassieux du 1^{er} mai au 30 septembre inclus, qu'il assurera avec son épouse. Darier se déclare d'accord avec ce point comme avec le précédent, pour répondre au désir du Conseil de le voir continuer ses fonctions.

Le Secrétariat sera en conséquence transféré à Vassieux de mai à septembre, où seront déroutés le courrier et le téléphone. (Voir page 1 de ce numéro.)

Toutes dispositions pratiques seront prises d'ici au mois de mai.

Assemblée générale. — Le Conseil étudie l'organisation matérielle de la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 17 avril 1983 à La Chapelle-en-Vercors. Toutes les directives nécessaires sont détaillées dans le présent Bulletin, le point essentiel étant la mise en conformité du fonctionnement de l'Association par rapport aux modifications de statuts adoptés par l'Assemblée générale de l'an dernier.

Terrain de Vassieux. — Cette affaire aurait dû pouvoir être réglée après la session budgétaire du Conseil Général de la Drôme. Mais notre dossier a été oublié. Il y a donc lieu d'attendre encore sa régularisation. Le Secrétaire met le Conseil au courant de ses rapports avec d'une part le Conseil Général, et d'autre part avec le propriétaire du terrain qui maintient son prix de vente.

Quarantième anniversaire. — Il s'avère que, pour cette question importante et urgente, le Conseil ne disposera pas de suffisamment de temps pour en discuter. Il décide de s'en rapporter aux décisions du Bureau National qui sera convoqué en réunion spéciale le 26 février.

Questions diverses :

Chamois funéraires. — Une longue et sérieuse discussion s'engage à la suite d'une intervention de la Section de Valence dans la fabrication des Chamois. Ceci ayant une très forte incidence sur le prix, il est décidé de le fixer pour le moment à 180 F pièce en attendant que la question soit mise au point par un contact avec le nouveau fabricant.

Témoignages de Reconnaissance. — Sur proposition du Président G. Lombard, de Monestier-de-Clermont, des témoignages sont attribués à Mmes Athenoux, Dusserre et Lombard ainsi qu'à M. Faure René. En outre, une médaille de l'Association sera offerte à titre posthume à Jacques Molé (Emmanuel).

La séance est levée à 17 h 45 par suite de l'arrivée de M. Zaparucha, Directeur du Service Départemental de l'Isère de l'Office des Anciens Combattants. Invité par le Conseil pour prendre contact et connaître mieux ainsi notre Association, il répond au Président L. Bouchier qui lui souhaite la bienvenue, que son désir et son objectif sont l'établissement et le maintien des meilleures relations entre son Administration et les Pionniers du Vercors. Un pot d'honneur clôture l'après-midi.

ACTIVITÉS

A LYON - RUE DU VERCORS HAUT LIEU DE LA RÉSISTANCE

A Lyon, le vendredi 10 décembre 1982, à 11 heures, la Municipalité inaugurerait la « Rue du Vercors, haut lieu de la Résistance ».

Située dans le 7^e arrondissement, elle contourne les bâtiments des Laboratoires Mérieux, rejoignant l'avenue Jules Carteret à la rue Marcel Mérieux.

La cérémonie était présidée par M. Charles Béraudier, Premier Adjoint, en l'absence du Maire M. Collomb retenu à Paris.

Quelques drapeaux et fanions étaient présents, mais il faut dire que l'assistance était peu nombreuse. Peut-être par manque d'information, ou alors se désintéressant de la commémoration d'événements lui paraissant aujourd'hui bien lointains. Une autre raison matérielle fut peut-être aussi le jour et l'heure qui ont certainement gêné tous ceux qui travaillent. C'est dommage pour cette ville à qui fut donné le titre — bien mérité à l'époque — de « Capitale de la Résistance ».

Si la cérémonie fut donc particulièrement simple et presque intime, elle n'en fut pas moins empreinte de dignité et d'émotion, tous les présents étant des plus concernés.

Les Pionniers avaient une délégation importante qui accompagnait le Président National Louis Bouchier. Membres du Bureau National venus de Grenoble avec le Président de la Section E. Chabert, de Villard-de-Lans avec le Président Tony Gervasoni, de Romans, ils rejoignaient une douzaine de membres de la Section de Lyon avec F. Rollet, deuxième adjoint au Maire et leur Président de Section P. Rangheard.

Nous signalerons également la présence de Marc Muet, Président de Résistance Unie de l'Isère qui avait fait le déplacement de Grenoble.

La cérémonie débutait par une allocution du Président Bouchier qui retraça de manière brève et précise la formation de notre maquis et ses combats, puis il terminait :

« ...Chavant, le Chef civil du Maquis, déclarait après les événements : « Le Vercors, c'est le Bir-Hakeim de la Résistance en Métropole. »

En effet, dans le Vercors comme à Bir-Hakeim, l'effort désespéré de quelques Français n'a pas réussi à arrêter la ruée nazie. Mais les combats d'une minorité contre un ennemi dix fois plus nombreux, supérieurement armé et entraîné, a montré la volonté et la détermination d'un peuple qui luttait dans un même esprit de sacrifice, pour un même idéal.

Le sacrifice de nos camarades, trop nombreux, qui ont ensanglanté à jamais ce massif du Vercors ne sera pas vain, pour peu que l'on sache se souvenir de l'exemple qu'ils nous ont donné.

C'est pourquoi cette plaque assurera la pérennité de leur souvenir. Elle rappellera aux jeunes générations l'existence de la Résistance, des camps de concentration nazis, les longues plaintes de nos martyrs déportés ou fusillés, et la longue procession de ces ombres chancelantes et meurtries qui ont miraculeusement échappé à l'holocauste.

Elle témoignera que des patriotes se sont élevés contre l'institution de cet « ordre nouveau » que voulaient imposer les nazis. Et, quand l'éteignoir du temps aura encore occulté un peu plus les mémoires et estompé le souvenir du Vercors, elle restera un repère pour l'Histoire.

VERCORS ! Qu'à cette évocation, dans la mémoire de chacun, se groupent immobiles et fiers, les combattants de l'ombre, ceux dont les corps ont été torturés, ceux qui ont été fusillés et qui n'ont connu d'autres réveils que ceux qui accompagnaient l'inquiétante obsession de ces matins si froids, de ces soirs épuisants où ils n'avaient plus la force de combattre, mais où ils continuaient à se dresser contre l'oppression.

VERCORS ! Que ce haut lieu de la Résistance rappelle aux jeunes générations que si les hommes ne sont pas faits pour la guerre, ils ne sont pas faits, non plus, pour la servitude. »

Puis c'était M. Charles Béraudier qui prenait la parole :

« Je remercie le colonel Louis Bouchier, Président de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, pour avoir fait revivre devant nous l'épopée du plus fameux des maquis de France.

Je salue également ses camarades ici présents, survivants de la tragédie d'il y a trente-huit ans...

...Lyon, capitale de la Résistance, se devait d'honorer, vous l'avez justement souligné, Monsieur le Président, le sacrifice de ceux qui sortirent de l'ombre pour affronter l'occupant les armes à la main. C'est d'ailleurs l'un des vôtres, mon collègue Félix Rollet, qui s'est fait l'avocat de cette idée et qui n'a eu aucun mal, bien sûr, à gagner sa cause.

D'aucuns s'étonneront : Pourquoi commémorer un événement qui, l'accélération de l'Histoire jouant inexorablement, s'estompé déjà pour nos enfants dans les brumes du passé ? D'autres parleront de batailles difficiles mais perdues.

A ceux-là nous répondrons par la parole de l'antique saga : « Fidélité est plus forte que le feu ». De même que les Pionniers du Vercors restèrent fidèles à une certaine idée de la France et sans doute à une certaine idée d'eux-mêmes, nous garderons notre foi envers l'idéal dont ils témoignèrent au prix de leur sang.

Sidi-Brabim, Camérone, Bazeilles, Bir-Hakeim ne sont pas non plus des batailles gagnées. Leurs

noms n'en résonnent pas moins comme autant d'appels à l'héroïsme, comme autant de victoires.

Nous ne saurions oublier non plus que le sacrifice du petit nombre a payé l'imprévision de la majorité du pays. La résistance fut la solution désespérée du plus grand désastre de notre Histoire.

Quand celui-ci survint, les Français eurent devant eux une longue période de sang, de larmes et d'humiliation. Nous en sortîmes, certes, mais à quel prix ! La liste de nos camarades emprisonnés, déportés, torturés, fusillés, pendus nous rappelle que le renoncement n'évite pas l'épreuve : il la diffère parfois, mais il l'aggrave toujours.

Le monde où nous vivons n'est pas moins dangereux que celui de 1939. Les tyrans y sont encore nombreux. L'ombre du totalitarisme est toujours longue et menaçante.

Ne cédon pas aux illusions. Il est bien vrai qu'« il ne suffit pas de crier Paix ! pour l'obtenir ». A cet égard, les choses, hélas, n'ont pas changé.

Nous devons protéger nos libertés et notre indépendance. Pour cela, il nous faut rester unis quelles que soient les circonstances, quelles que soient nos divergences mesquines ou respectables.

Unis pour rester fidèles au sacrifice de ceux que nous honorons aujourd'hui... Et s'il nous arrivait d'être las, de nous interroger, de douter, il nous suffirait de se souvenir de leur exemple pour trouver la force et le courage de continuer.

Que de souvenirs, que de visages maintenant sur l'autre rivage !!

Il y a un instant, mon Colonel, vous écoutant évoquer la difficile bataille, je me revoyais à ce rendez-vous, place Morand, avec Claude et Armelle, deux jeunes filles, agents de liaison du Vercors, qui m'annonçaient la mort au combat du fils du Commandant Bayard, le fils de mon ami, de notre ami, le Général Descours. »

Après les deux allocutions, la plaque était dévoilée et une minute de silence observée respectueusement à la mémoire de tous ceux qu'elle honore désormais en ces lieux, combattants disparus et survivants du Maquis du Vercors.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'EUGÈNE CHAVANT

Le 28 janvier 1969, notre Patron Eugène Chavant « Clément » nous quittait après avoir créé, dès 1944, notre Association et lui avoir consacré près de vingt-cinq années de sa vie.

Quatorze ans ont passé déjà, mais son souvenir reste bien vivace et, dimanche 30 janvier, les Pionniers se sont rassemblés devant sa stèle, boulevard Maréchal Lyautey, pour une cérémonie très simple, comme d'habitude, sans invitations officielles.

On remarquait pourtant, aux côtés du Drapeau National, la présence de plusieurs drapeaux et fanions d'Associations ainsi que quelques personnalités qui avaient tenu à y assister et que nous remercions ici.

Les participants étaient surtout des Pionniers de Grenoble et des environs immédiats, mais aussi quelques camarades venus de Villard-de-Lans, de Saint-Quentin-sur-Isère.

Le Président National Louis Bouchier déposa une gerbe avec Mme Chavant, devant le Médaillon.

Nous remercions ici la municipalité de Grenoble qui avait fait le nécessaire en temps voulu pour remplacer les lettres manquantes sur la stèle.

La cérémonie se terminait par une minute de silence, après quoi la plupart des participants se dirigeaient vers la stèle des Déportés, place Paul-Mistral, où avait lieu également une commémoration par l'Amicale d'Auschwitz.

CONCOURS DE BOULES

Le concours de boules annuel qui avait lieu cette année à Pont-en-Royans, le dimanche 5 septembre 1982, a réuni 12 quadrettes.

A partir de 8 heures du matin, les participants, leurs familles et amis étaient accueillis par la Section de Pont-en-Royans et se voyaient offrir vin blanc et pogne traditionnels.

La première partie du concours commençait à 9 heures et une pause était marquée à 11 h 30 pour se rendre au Monument aux Morts. Une gerbe était déposée par le Président National Louis Bouchier et le Président de la Section de Pont-en-Royans Louis François.

A midi, un apéritif apprécié était offert par la Municipalité de Pont-en-Royans, suivi du repas amical servi par M. Bunocor, patron de l'hôtel Bonnard, à la satisfaction générale.

L'ambiance était ainsi excellente à la reprise à 14 h 30. Les carreaux, coups au but, et aussi... boules à l'eau se succédaient jusqu'au terme des trois parties. Les résultats ci-dessous ont été enregistrés : 1. Quadrette Fustinoni (Saint-Jean-en-Royans) ; 2. Torrès (Villard-de-Lans) ; 3. Béguin (Saint-Jean-en-Royans) ; 4. Veilleux (Pont-en-Royans) ; 5. Bichon (Valence) ; 6. Chulin (Valence) ; 7. Danjou (Valence) ; 8. Mucel (Pont-en-Royans) ; 9. Bouchier (Villard-de-Lans) ; 10. François (Pont-en-Royans) ; 11. Broet (Romans) ; 12. Bon (Valence).

A la distribution des prix qui suivait, le Challenge Chavant était remis à la quadrette Fustinoni de Saint-Jean par notre Président National Louis Bouchier et la Coupe Malossane à la quadrette Torrès de Villard-de-Lans. Chaque quadrette participante recevait également un prix.

La Section de Pont-en-Royans qui avait très bien fait les choses offrit l'apéritif du soir, servi par nos charmantes et dévouées Mmes Mucel et Veilleux.

L'excellente journée avait permis de constater une fois de plus la chaude amitié régnant dans ces sympathiques rencontres de Pionniers, et on pouvait se donner rendez-vous pour l'an prochain... à Villard-de-Lans.

MÉDAILLE " MAQUIS DU VERCORS "



Dans sa séance du 15 mai 1982, le Conseil d'Administration a adopté le projet de création, par notre Association, d'une Médaille « **Maquis du Vercors** ». Toutes indications ont été données dans le numéro 39 (juillet 1982) pour les modalités d'attribution, précisées encore dans le numéro 40 (octobre 1982). Des articles ont été diffusés dans la presse locale et nationale ainsi que dans plusieurs journaux d'associations.

Au 20 février, près de 400 médailles ont été demandées par des Pionniers vivants ou des familles, à titre posthume.

Nous insistons encore sur deux points importants :

1. Bien qu'elle ne soit pas une décoration officielle ni un titre de guerre — cela ne pouvait en aucune façon s'obtenir — elle sera cependant une distinction honorifique importante pour tous ceux qui ont servi la Résistance du Vercors. Et cela est constaté par les réactions de nos camarades et également par les nombreuses demandes de résistants « hors Vercors » qui aimeraient la posséder et essaient de l'obtenir.

2. Quatre raisons principales ont motivé le projet de Médaille :

- Marquer de façon particulière, en 1984, le 40^e anniversaire à la fois de nos combats et de la création de notre Association ;
- Retrouver et accueillir le plus grand nombre d'anciens du Vercors survivants encore éloignés de notre Association ;
- Retrouver et accueillir le plus grand nombre de familles de nos camarades tués au combat ou décédés depuis la Libération ;
- Enfin permettre à tous ceux — et ils sont nombreux — qui n'ont jamais rien demandé ou qui ont été oubliés pour la

matérialisation de leurs mérites, dont le principal est d'abord d'avoir été résistant et maquisard, de posséder cette marque de reconnaissance personnalisée.

Le prix de la Médaille est de 200 F pour les membres de l'Association. Supplément de 100 F pour les non-adhérents. Ce supplément pouvant comporter l'établissement de la Carte de Membre pour ceux qui le désirent.

Renseignements et imprimés contre enveloppe timbrée adressée au Siège, 26, rue Claude-Genin, 38100 Grenoble.



La première tranche de Médailles, c'est-à-dire celles dont l'accusé de réception des demandes **porte un numéro de 001 à 199 inclus**, sera disponible à partir du 17 avril 1983.

Trois possibilités sont prévues pour les obtenir :

1. Elles pourront être remises à l'occasion de l'Assemblée générale le 17 avril à ceux qui y seront présents ;
2. Elles pourront être retirées directement au Siège, 26, rue Claude-Genin à Grenoble ;
3. Elles pourront être expédiées par la poste en recommandé contre envoi préalable de 20 F en timbres-poste.

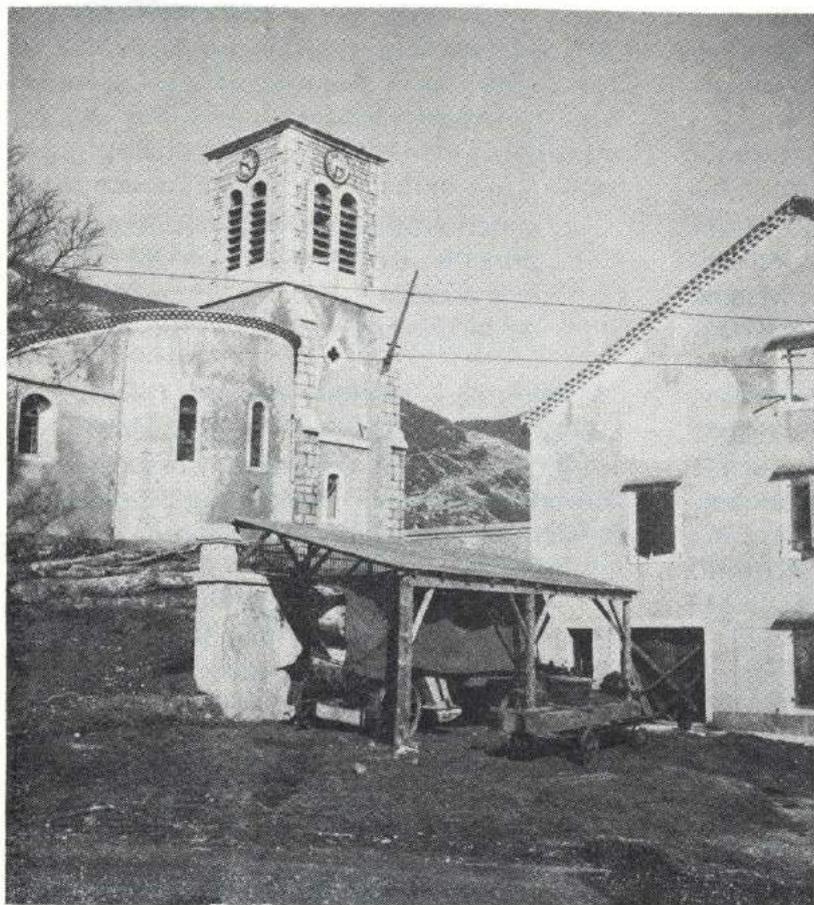
Il est rappelé enfin qu'il n'y a pas de forclusion et que tous les ayants-droit peuvent toujours la demander.



Le deuxième contingent de Médailles, c'est-à-dire celles dont l'accusé de réception des demandes **porte un numéro de 200 à 400 inclus** sera disponible au début du troisième trimestre de 1983. Les indications seront données dans le prochain bulletin de juillet n° 43.

QUELQUES PHOTOGRAPHIES DE 1945...

MAIRIE DU VERCORS



Vassieux-en-Vercors.



Vassieux-en-Vercors.

XXXIX^e Assemblée Générale

Dimanche 17 avril 1983, à La Chapelle-en-Vercors



L'organisation de l'Assemblée générale de 1983 a été confiée à la Section de La Chapelle-en-Vercors pour 1983. Nul doute que le Président Albert Jarrand et ses camarades feront l'impossible pour une réussite complète, en souhaitant que le temps soit de la partie.

Rendez-vous. — Les participants, ainsi que les membres de leurs familles qui les accompagneront, seront accueillis à partir de 8 heures à la salle des fêtes de La Chapelle, mise aimablement à notre disposition par la municipalité.

Pogne et vin blanc réconforteront ceux qui se seront levés tôt... et les autres.

De 8 heures à 9 heures, il sera procédé aux différents votes.

Assemblée. — La séance de travail débutera à **9 heures précises**, avec l'ordre du jour suivant :

- Ouverture de la séance.
- Allocution du Maire de La Chapelle.
- Allocution du Président National.
- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Questions écrites.
- Résultats des votes.
- Démission du Bureau National 1982.
- Suspension de séance pour la réunion du nouveau Conseil d'Administration qui doit élire le Bureau National pour 1983.
- Reprise de la séance.
- Présentation à l'Assemblée du nouveau Bureau National.
- Fixation de la cotisation pour 1984.
- Motion finale.
- Interventions des invités.

Dépôt de gerbe. — Après la fin de l'Assemblée, les participants se rendront en cortège, derrière les fanions des Sections et le Drapeau National à la Cour des Fusillés où une gerbe sera déposée et observée une minute de silence.

Remise de Médailles. — Au cours de l'Assemblée, aura lieu une remise de Médailles « Maquis du Vercors ». Les postulants dont l'accusé de réception porte un numéro de 001 à 199 inclus auront la possibilité de se faire remettre solennellement leur médaille le 17 avril à La Chapelle-en-Vercors. **La condition essentielle est d'en informer le Siège avant le 10 avril 1983.**

Questions écrites. — Tout membre de l'Association, **actif ou participant**, à jour de sa cotisation 1982, peut intervenir à l'Assemblée générale par question écrite. Afin de régler l'ordre du jour, les questions seulement d'intérêt général et con-

cernant la marche de l'Association, doivent parvenir au Siège **avant le 10 avril 1983.**

Votes. — Comme chaque année, trois manières de voter :

1. **A l'Assemblée générale** pour les membres présents à jour de leur cotisation 1982, dans les urnes disposées à cet effet à l'entrée de la salle. Les pouvoirs seront déposés également après vérification.

2. **Par procuration**, en remettant le pouvoir inclus dans ce numéro, après l'avoir rempli correctement, à leur Président de Section ou tout autre membre de l'Assemblée présent.

3. **Par correspondance** : remplir correctement et sans rature le bulletin de vote, le placer dans une enveloppe fermée sans aucune mention extérieure et adresser cette enveloppe au Siège à l'intérieur d'une autre portant à l'extérieur le nom de l'expéditeur et la mention « Votes ».

Membres élus. — En fonction des nouveaux statuts, il y aura cette année six membres élus dont trois renouvelables et trois nouveaux. Le bulletin de vote comporte neuf candidats. Par ordre du nombre de voix décroissant, les quatre premiers seront élus pour trois ans, le cinquième pour deux ans et le sixième pour un an.

Délégués. — En fonction des nouveaux statuts, chaque section sera représentée à l'Assemblée par son Président et un délégué, sauf Saint-Jean-en-Royans, Valence et Ben : deux délégués ; Grenoble, Romans et Villard-de-Lans : 4 délégués.

Repas. — Le repas aura lieu à l'Hôtel Appaix.

MENU

Jambon cru - Galantine
Beurre - Olives
Feuilletés maison
Truite Belle Meunière
Champignons à la crème
Pintadeau rôti
Fromage à la crème
Pâtisserie
1/4 blanc - 1/4 rouge - Café

Prix : 90 F.

Les inscriptions devront parvenir, accompagnées de leur montant, au Siège, 26, rue Claude-Genin, 38100 Grenoble, avant le samedi 10 avril 1983. Les retardataires ne pourront être assurés d'une place.

RAPPORT MORAL

Nous sommes réunis une fois de plus au cœur du Vercors — c'est la trente-neuvième fois — pour retracer en quelques instants les activités des Pionniers pendant l'année écoulée, sous l'égide de notre Conseil d'Administration et la direction de notre Bureau et de notre Président National.

J'évoquerai en premier lieu les cérémonies traditionnelles :

Le 31 janvier, commémoration de l'anniversaire de notre regretté « Patron » Clément Chavant. Si les années passent, son souvenir ne faiblit pas et doit rester comme un encouragement et un exemple.

Le 2 mai, notre Assemblée générale à Autrans, très réussie par la grâce et le travail de notre ami le Président Maurice Repellin et ses camarades, Assemblée qui a été marquée plus spécialement par l'élection du quatrième Président National de notre Association depuis 1944, le colonel Louis Bouchier.

Le 13 juin, cérémonie officielle à Saint-Nizier suivie de l'hommage habituel à Valchevière.

Le 18 juillet, c'était la cérémonie, intime celle-là, de Vassieux, après les stations rituelles annexes de La Luire, La Chapelle, Ambel, Saint-Nazaire, Beauvoir.

Le 25 juillet, commémoration des Combats du Pas de l'Aiguille et l'inauguration de la stèle des Fourchaux, qui termine l'ensemble des travaux réalisés par l'Association avec la réfection du Cimetière.

Le 14 août, avec la municipalité de Villard-de-Lans et la Section du Président Tony Gervasoni, l'hommage aux Fusillés du Cours Berriat à Grenoble.

Si l'ensemble de ces cérémonies, toujours marquées de simplicité, ont été suivies par des assistances plus ou moins nombreuses, il faut cependant demander aux Pionniers un effort supplémentaire pour y participer.

Je sais bien qu'ils ont encore d'autres multiples occasions de se rassembler et de se retrouver au cours de l'année, et je citerai, outre les réunions de Sections locales :

Le rassemblement des Anciens des Pas de l'Est, le 4 juillet à Gresse ;

Le voyage à Toulouse des 1^{er} et 2 septembre pour la prise de commandement à l'Escadron Vercors, où les Pionniers ont été si bien accueillis ;

Puis le concours de boules parfaitement organisé le 5 septembre par la Section du Président Louis François de Pont-en-Royans.

Une sortie annuelle a rassemblé aussi, pour le week-end de l'Ascension, des Pionniers et leurs familles.

Par ailleurs, notre Association était invitée à de nombreuses manifestations, à la plupart desquelles elle a pu participer avec des délégations plus ou moins importantes.

Ainsi, le 28 mars, aux cérémonies du Maquis des Glières ; le 9 mai à l'inauguration d'une stèle au Plateau de Soulier dans la Drôme ; le 12 mai à Villard-de-Lans pour une exposition Jean Prévoist ; le 15 mai à Grenoble avec les Anciens de la Compagnie Stéphane ; le 13 juin aux cérémonies du Maquis Morvan à Laragne ; le 23 août à Chamrousse ; le 24 août à une prise d'armes du 6^e B.C.A. à Villard-de-Lans ; le 16 octobre encore à Villard-de-Lans pour un semi-marathon du 6^e B.C.A. ; le 19 octobre à Damery (Epernay) pour l'anniversaire de l'accident d'avion de l'Escadron Vercors ; le 28 novembre à l'Assemblée générale des F.F.I. d'Epernay.

Les détails de ces différentes activités vous ont été relatés par notre Bulletin, c'est pourquoi je ne les reprendrai pas une à une.

Durant la saison d'été, nous sommes fréquemment sollicités — et de plus en plus souvent — pour des accompagnements de cars en Vercors et des réceptions à nos cimetières de Vassieux et Saint-Nizier.

Je voudrais remercier ici un certain nombre de camarades qui ont bien voulu m'apporter leur aide par leur présence pour cette information, mission qui incombe à notre Association : avec le Président L. Bouchier, G. François, M. Dentella, A. Croibier-Muscat, A. Rey, P. Tanant, P. Bellot, L. Sébastiani, G. Bucholtzer, G. Ravinet, Mme Noaro, R. Pitoulard, E. Chabert.

Ils ont « piloté » et informé la colonie des Allocations Familiales de l'Allier, le Souvenir Français de La Poutroie et de Saint-Flour, des délégations étrangères à La Chapelle et Vassieux, les élèves lauréats du Concours de la Résistance d'Epernay, l'Amicale des Déportés en Italie, la Sidi-Brahim du Poitou, un club anglais du troisième âge, les Anciens du Génie de Maurienne, l'Amicale des Déportés d'Orianenbourg-Sachsenhausen, les Anciens Prisonniers de Guerre, les Cadets de la France Libre.

Deux importantes manifestations ont eu lieu en 1982. La première est l'inauguration de l'« Avenue du Maquis du Vercors », le 22 mai à

Berck, réalisée en grande partie grâce à notre camarade Pierre Gathelier, de la Section de Paris mais habitant cette ville. Et je rappellerai qu'à cette occasion avait été organisé le voyage annuel de l'Association. Celui-ci permit aux participants d'apprécier un itinéraire fort intéressant au cours de quatre journées où ils purent visiter Colombey-les-Deux-Eglises, Verdun et Douaumont, le Chemin des Dames, Notre-Dame de Lorette, puis après les cérémonies de Berck, une visite du Paris nocturne ; enfin, sur le chemin du retour, une cave de Bourgogne à Beaune.

La deuxième manifestation eut lieu à Lyon le 10 décembre avec l'inauguration de la « Rue du Vercors Haut Lieu de la Résistance », grâce à notre camarade Félix Rollet, de la Section de Lyon et adjoint au maire de cette ville.

Ainsi, le nom du Vercors se trouve encore honoré par deux fois.

Le Conseil d'Administration et le Bureau National se sont réunis, en plus de l'Assemblée générale, les 27 février, 4 septembre et 4 décembre, le Bureau National ayant tenu une séance supplémentaire le 15 mai.

Au cours de ces réunions, de nombreuses questions ont été débattues tout au long de l'année. Je citerai l'étude et la mise au point des nouveaux statuts qui ont été votés le 2 mai et sur la base desquels se tient l'Assemblée d'aujourd'hui. Ils paraîtront dans leur texte définitif avec le règlement intérieur également modifié, dans un prochain Bulletin.

Il a été aussi beaucoup question, déjà, de la préparation du 40^e anniversaire des Combats du Vercors et de notre Association, que nous allons commémorer en juillet 1984.

Ayant obtenu l'accord de principe du Président de la République à notre invitation, nous nous devons de réaliser un quarantième anniversaire digne de l'événement, puisque ce sera la première fois, et y rassembler le plus grand nombre de survivants et de familles des Morts.

Toute l'année 1983 sera consacrée à cette préparation. Cela va nécessiter beaucoup de travail et le Bureau aura à solliciter beaucoup de bonnes volontés. Mais nous venons de porter le nombre des Membres du Conseil d'Administration à 52. Cela doit nous procurer déjà, sans nul doute, 52 volontaires à qui répartir et confier des rôles et des missions diverses.

Nous devons veiller cependant à ce que les deux journées des 21 et 22 juillet 1984 ne soient pas seulement réservées aux autorités et au public, mais que la place leur revenant soit attribuée aux Pionniers qui viendront d'abord pour se retrouver, dans la joie d'être encore en vie après quarante ans, et aussi bien sûr, pour honorer le souvenir de camarades ou de parents qui n'auront pas eu cette chance, tombés pour la Libération de notre Pays ou décédés depuis, ce qui est le cas en particulier de nos deux chefs Hervieux et Clément.

Le Conseil d'Administration, à l'occasion de ce quarantième anniversaire, a créé la Médaille « Maquis du Vercors », que vous connaissez et dont un premier contingent — celles des deux cents premiers demandeurs — vont être remises à la fin de cette Assemblée, à quelques-uns d'entre eux.

L'année 1982 aura été marquée aussi par la mise en service de la « Salle du Souvenir » à Vassieux. Une permanence a été assurée, du 8 mai au 27 septembre, par le Président de la Section de Grenoble E. Chabert avec son épouse et par votre serviteur et son épouse.

Les résultats de cette première saison ont deux aspects : Il est évident qu'il ne serait pas possible d'ouvrir et d'entretenir à Vassieux une « Salle du Souvenir » à la charge des finances de l'Association. Nous n'en avons pas les moyens. Il a donc été décidé de diffuser nos guides, nos cartes postales, nos disques, nos cassettes — réclamés d'ailleurs par les visiteurs — afin d'en retirer les subsides nécessaires au fonctionnement. Il s'avère, après cette première saison, que les résultats de ce côté sont encourageants, compte tenu du travail, de la présence et de la responsabilité du permanent.

Avec les améliorations à apporter, la saison 1983 devrait se présenter sous les meilleurs auspices.

Le deuxième aspect, le plus important, est l'information. C'est en effet d'abord pour l'information des visiteurs que la « Salle du Souvenir » a été conçue et réalisée. Sur ce point-là aussi, je crois pouvoir dire que nous avons gagné.

Elle a été visitée par la plus grande majorité des personnes qui se sont arrêtées au Cimetière. Les commentaires que nous avons pu recueillir, de vive voix ou par écrit, montrent que nous avons eu raison de la créer ; que les visiteurs qui assistent à la projection en sortent profondément remués ; que l'information qui leur est donnée, pour succincte qu'elle soit, leur apprend l'essentiel ; que l'impact auprès des jeunes est certain.

Pour répondre au besoin d'information des visiteurs du Cimetière, nous avons donc maintenant l'indispensable.

L'ensemble constitué par la Nécropole dans son cadre austère, le Mémorial, la flamme postale de Vassieux, et la « Salle du Souvenir » avec sa projection, son motif décoratif, sa flamme, sera un élément de plus à l'actif de notre Association dans la mission qui est la sienne.

Il me reste, pour terminer, à vous parler de notre Bulletin « Le Pionnier du Vercors ».

Il n'était certes pas encore à l'article de la mort. Mais — parce que j'en suis responsable — il fallait que je fasse prendre conscience de sa situation en temps utile et que je demande au Conseil d'Administration de bien préciser le degré d'importance qu'il lui accorde dans la marche de l'Association.

La réponse a été nette, aussi bien d'abord de la part du Conseil, que de la part de l'ensemble des Pionniers ensuite.

Le Conseil a estimé indispensable de conserver ce Bulletin tel qu'il est. La décision a été prise très rapidement, à l'unanimité.

Je puis dire, quant à l'ensemble des Pionniers, que l'appel a été convenablement entendu. Depuis le début de cette année, les dons de Section, les dons personnels et les cotisations arrondies ont été nombreux et représentent déjà, à ce jour, une somme importante. Il faut souhaiter que durant le reste de l'année cette somme augmentera, par ceux qui le peuvent, nous mettant à l'abri du souci. Le problème du journal dans les Associations est souvent l'un des plus aigus et préoccupants et ne trouve pas toujours de solution. Ce sera alors une grande satisfaction pour nous, Pionniers, si nous nous sommes montrés capables de le résoudre sans coup férir, pour le bien de notre Association et par la solidarité de ses membres... et de ses amis, car nous en avons qui se manifestent aussi.

Je vous adresse donc à tous un grand merci, dans l'espoir d'un plus grand encore à la prochaine Assemblée.

Nous en arrivons à la conclusion de ce rapport moral, volontairement bref, car vous devinez que j'aurais pu diluer.

Un dernier chiffre cependant, que vous devez connaître. Nous avons encaissé en 1982 un nombre de cotisations de 874, ce qui avec certains membres participants dispensés, nous amène presque au millier d'adhérents réels.

En écoutant l'abondante énumération de nos activités, de nos réalisations, de nos projets, on pourrait peut-être facilement se laisser aller à penser que bien d'autres Associations aimeraient sans doute avoir à en dire autant, et ainsi nous montrer satisfaits de nous-mêmes. Je ne pense pas que ce soit dans cette direction, c'est-à-dire derrière nous, que nous devons regarder.

Et encore une fois — il ne faut pas craindre de nous le répéter à chaque Assemblée générale — tout ce qui a été fait pendant cette année écoulée n'a pas été parfait, et il y a encore beaucoup à faire.

La nature même de notre Association, ce qu'elle représente et les buts qu'elle poursuit font que, tant qu'il subsistera parmi nous des hommes en état physique de la représenter, nous n'aurons pas le droit de mettre la clé sous la porte. Cela représente encore des années.

Et le jour où, fatalement, cela arrivera, puissons-nous avoir conscience d'avoir fait pour le mieux, en laissant le meilleur témoignage sur la Résistance française et sur notre Maquis du Vercors.

Albert Darier.

RAPPORT FINANCIER



Le bilan de 1982 présente des résultats fort honorables et encourageants qui témoignent d'une activité soutenue, d'une large audience, tant auprès des Anciens du Vercors qu'auprès des autorités auxquelles nous devons une aide précieuse, d'une réalité matérielle à l'échelle de la prépondérance que tient notre Association dans la représentation du Vercors, Maquis de France.

Mais cela ne doit pas conduire à un optimisme irréfléchi. Hormis l'organisation de voyages et du repas de l'Assemblée générale, on constate que la somme de 120 000 F est au moins nécessaire au fonctionnement d'une année. Le quarantième anniversaire fera appel aux réserves que nous aurons pu constituer à cet effet. Notre action d'information par la diffusion de documents, contraint à prévoir le renouvellement des stocks et les pertes imprévues, comme, par exemple, les médailles du trentième anniversaire.

Bon an, mal an, le Bulletin coûte plus que les cotisations ne produisent. Il est vrai que l'effort de soutien demandé atténue la charge, d'où l'intérêt de maintenir cet effort. Enfin, n'oublions pas que dans les disponibilités figure la somme de 150 000 F dont nous ne pouvons disposer en l'état actuel des choses.

Aussi, votre Trésorier, s'il exprime une satisfaction certaine à vous présenter un signe de bonne santé de notre Association, se permet-il d'insister sur la rigueur de gestion néanmoins indispensable si nous voulons qu'elle assume pleinement et correctement la mission qui lui incombe.

Le Trésorier National,

Gilbert François.

CIMETIÈRES - ENTRETIEN

Ensemble	
Vassieux	
Saint-Nizier	
La Luire	

DIFFUSION - INFORMATION

Insignes « Ours »	
Chamois funéraire	
Disques	
Livres	
Médaille 30 ^e anniversaire	
Guides	
Cartes postales	
Cassettes	
Autocollants	
Médaille « Maquis du Vercors »	

COMPTES FINANCIERS

Numéraire	
Compte courant postal	
Compte Crédit Agricole Isère	
Compte Crédit Agricole Drôme	
Compte Caisse d'Épargne	
Livret Caisse d'Épargne	

Soldes au 1 ^{er} janvier 1982		Opérations 1982		Soldes au 31 déc. 1982	
D	C	D	C	D	C
	15 485,46				
		2 489,00	7 064,00		
		3 328,80	2 892,50		
			2 890,80		22 514,96
2 635,40			660,00	1 975,40	
	3 475,16		1 710,00		5 186,16
611,00			7 170,00		6 559,00
374,80			374,80		
5 730,00			5 730,00		
	6,00	12 722,30	18 830,00		6 113,70
7 834,00		262,00	4 704,00	3 392,00	
	3 644,21		9 145,00		12 789,21
			3 775,00		3 775,00
		20 240,58	39 500,00		19 259,42
				5 367,40	53 681,49
					48 314,09
			Solde global		
9 453,66		131 127,90	134 605,05		5 976,51
26 354,90		299 832,55	315 353,47		10 833,98
5 442,94		273 381,44	257 569,64		21 254,74
		54 244,17	53 913,76		330,41
		1 500,00			1 500,00
51 582,28		253 976,13	53 913,76		251 644,65
					291 540,29

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Frais de secrétariat - Frais de bureau	9 226,03
Réunions du Conseil d'Administration	2 573,00
Charges du Siège (électricité, chauffage, charges) ..	8 736,58
Frais de la Salle du Souvenir	25 615,17
Participation à autres Associations	2 886,20
Bulletin	40 356,61
Frais de P.T.T. (téléphone, affranchissements)	4 367,55
Frais de cérémonies	9 058,82
Assemblée générale	20 340,60
Voyages	64 268,00
Frais financiers	652,62
Cotisations	5 380,00
Dons	150,00
Subventions des départements et villes	5 170,00
Produits financiers	
Excédent de l'exercice	198 781,18
Affectations sur résultats. Décision C.A. 10.02.83 :	
Livres	374,80
Médailles 30 ^e anniversaire	5 530,00
Résultat à reporter	

Débits	Crédits	Pour mémoire : produits nets, charges nettes
	680,58	8 056,00 charge nette.
	5,81	
	14 627,00	35 729,61 ⁽¹⁾
	34,20	
	116,40	
	18 800,00	1 540,60, coût réel à charge de l'Association.
	64 710,00	
	36 446,00	Le débit est la part des sections.
	71 050,00	
	33 920,00	Produit net 28 750,00 dont 5 000,00 à section de Paris.
	4 369,04	
	244 759,03	
	45 977,85	
	40 073,05	
		⁽¹⁾ Bulletin :
		Déficit 1982 35 729,61
		Report 1981 16 421,41
		<hr/>
		Déficit restant 19 308,20

Certifié exact : Le Trésorier National : Gilbert FRANÇOIS.



Barbie de nouveau à Lyon !

« L'assassin revient toujours sur les lieux de son crime. » Cet adage connu de la police ne s'adapte cependant pas tout à fait à Barbie, car ce n'est pas de son plein gré — par remords ou par sadisme — qu'il est revenu.

Sûrement pensait-il même, après plus de trente-huit années, ne jamais revoir Montluc.

Et pourtant, les souvenirs qu'il pouvait garder de Lyon devaient être, pour lui, surtout agréables. Une ville où il s'était bien « amusé », pendant deux ans ; où il avait bien mangé, bien bu, bien torturé, bien tué. Une bonne vie de nazi, quoi !

Il a fallu, en fin de compte, un changement de gouvernement dans le pays où il s'était « retiré », et dont il ne s'est pas méfié, curieusement.



Et beaucoup se demandent comment va se dérouler le troisième procès de cet homme déjà condamné à mort deux fois, mais condamnations prescrites parce que par contumace et pour crimes de guerre. On va donc le juger pour crime contre l'humanité.

La radio, la télé, les journaux couvrent abondamment le sujet. Le Français moyen, celui qui vivait en 1944 mais n'a pas connu personnellement Barbie comme celui qui n'était pas né à l'époque, écoute, regarde et lit un peu n'importe quoi. Un journaliste écrit, par exemple, qu'il « sera jugé par la Cour d'Assises du Rhône, cour qui ne devrait être composée que de magistrats afin d'éviter les pressions auxquelles pourraient être soumis les jurés choisis parmi la population ». Il est vrai qu'être juré va poser des problèmes !

Un avocat, celui qui a défendu Faurisson, dit : « On connaît le texte sur les crimes contre l'humani-

té. Nous savons ce qu'il est, mais dans la pratique nous le connaissons mal. » Il va donc falloir plancher là-dessus.

Le nom de Jean Moulin revient bien souvent. C'est ainsi qu'on apprend à la fois qu'il s'est suicidé — selon Barbie — en tapant sa tête contre un mur, ce qu'il a pu faire parce qu'on lui avait attaché seulement les mains et pas les pieds ! Un autre « témoin » dit qu'il a été précipité du haut d'une échelle ! En tout cas, au Panthéon, sur son tombeau il est écrit : « Cendres présumées de Jean Moulin ».

On lit aussi que « l'instruction sera sans doute longue, compte tenu de la complexité et de l'ancienneté des faits, de la difficulté de retrouver les témoins. »

Et il est à prévoir que, d'ici le procès, nous aurons à en lire et à en entendre bien d'autres, et des meilleures.

Sans compter que du côté de la défense on ne ménagera sans doute ni son temps ni sa peine pour brouiller les cartes et retarder l'échéance.

Pensez donc ! Lorsqu'on aura bien établi ses crimes — car on y arrivera tout de même — qu'on aura accumulé toutes les charges possibles, plus épouvantables les unes que les autres, interviendra la responsabilité. Un homme coupable de tant d'atrocités ne peut être que fou ! Et il aura été rendu fou par d'autres coupables, ceux qui l'ont commandé, morts comme Himmler ou insaisissables, car ce n'est pas Barbie qui dira où ils se cachent ! D'où pas de punition : la loi acquitte les irresponsables.



Et lui, Barbie, de sa propre initiative ou sur les conseils de ses avocats, quelle attitude aura-t-il ?

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénom)

adresse

Membre de l'Association (à jour de la cotisation 1982), donne pouvoir à :

M. (nom et prénom) (1)

adresse

pour participer en mon nom aux différents votes qui auront lieu au cours de l'Assemblée générale du dimanche 17 avril 1983 à LA CHAPELLE-EN-VERCORS.

Signature (2) :

(1) Nom du Président de section ou d'un membre de l'Association **présents** à l'Assemblée.

(2) Précédée de la mention **manuscrite** « Bon pour pouvoir ».

RÉSERVATION POUR LE REPAS DU DIMANCHE 17 AVRIL A LA CHAPELLE-EN-VERCORS

M. (nom et prénom)

adresse

assistera à l'Assemblée Général, le dimanche 17 avril 1983

Il participera au repas et retient par la présente inscription : repas.

Ci-joint règlement de : repas × 90 F, soit F

- par mandat
- chèque bancaire à l'ordre des Pionniers du Vercors - GRENOBLE
- virement postal - Association Pionniers du Vercors n° 919.78 J GRENOBLE

Signature :

**DOIT PARVENIR IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE SAMEDI 9 AVRIL 1983
AU SIÈGE DE GRENOBLE
26, RUE CLAUDE-GENIN**

Que pense-t-il actuellement ? Si on en croit ce qu'on lit, il déclarait en 1973 à France-Soir : « Je suis plus fier de ce que j'ai fait que ne peut être fier de lui Willy Brandt qui a trahi l'Allemagne pendant la guerre sous l'uniforme norvégien. »

Il arriverait à nous culpabiliser, nous qui au Vercors avons trahi Pétain !

Dans une interview recueillie à La Paz en 1979 par le journal ouest-allemand « Stern » il déclare : « Je ne crois pas aux six millions de juifs gazés. Mais j'ai des regrets pour chaque juif que je n'ai pas tué. »

On peut penser, s'il reste dans ces dispositions devant la Cour d'Assises, qu'il sera condamné au maximum. Et cette condamnation, qui ne pourra être que la détention à perpétuité et pour laquelle certains voudraient rétablir la peine de mort, n'aura évidemment aucune commune mesure avec le nombre et l'horreur des crimes commis.

Mais Barbie pourra aussi persuader facilement le jury qu'il n'a pu les accomplir seul. C'est là qu'il fera peut-être intervenir la participation des Français dans le « travail » de la Gestapo. Certains le craignent, certains le souhaitent.

Comment alors sa mémoire va-t-elle traduire les faits ? Pourra-t-on admettre tout ce qu'il dira comme l'expression de la stricte vérité ?

Car il peut aussi affabuler, dans son intérêt ou simplement pour porter préjudice à la fois au Pays qui le juge et à la Résistance. Il faudra tout de même bien des preuves en tout, et sera-t-il facile de les trouver ?



On devine que le procès n'est pas encore près de s'ouvrir et que lorsque l'on arrivera à ce moment attendu, les débats seront certainement laborieux.

Il est à souhaiter ardemment que la période d'instruction permette aux magistrats, aux témoins et aux jurés, qui seront à la fin les seuls acteurs du procès, de nous rendre ce procès exemplaire.

Dans le sens où ce n'est pas uniquement le « cas Barbie », un bandit jugé et condamné pour ses crimes personnels, qui intéressera l'Histoire, mais comment l'idéologie nazie a pu naître, créer une gestapo, mettre au point son recrutement, son fonctionnement, ses moyens pour en arriver à ses buts : destruction physique et avilissement moral de l'homme, de nations, de races. Et ceci sans opposition, sauf le déclenchement d'une guerre.

Les crimes contre l'humanité ne se produisent pas seulement au cours des guerres. Ils peuvent exister — n'y a-t-il pas d'exemples ? — à l'intérieur des Etats, puisqu'ils concernent des exactions contre

des personnes, perpétrées à partir de mobiles d'ordre politique, philosophique, religieux, racial ou ethnique, en exécution d'une politique d'Etat.

Il est certain qu'il vaudrait mieux prévenir que punir. Mais là, on peut se demander comment faire en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le refus de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats.

Dans le cas du procès de Lyon, il faut avant tout faire en sorte que ceux qui n'ont pas connu les faits en retirent la leçon d'une très sérieuse mise en garde contre ce qui peut arriver à tout moment.



Quant à Barbie, lorsqu'il sortira pour la dernière fois de la Cour d'Assises après avoir entendu — probablement sans sourciller — tomber l'inexorable sentence, il regagnera sa cellule pour entamer sa dernière tranche de vie.

Les media donneront encore pendant quelques jours les échos du procès, essaieront d'en tirer conséquences et enseignements, puis changeront de sujet au fil de l'actualité galopante.

Il restera un certain nombre d'hommes et de femmes, ceux qui ont souffert du criminel, qui penseront que justice a — ou n'a pas — été faite mais qui reverront encore pendant longtemps devant leurs yeux le visage de Barbie.

Lui n'aura plus rien à craindre de personne, n'ayant jamais eu autant de gardes du corps ; il n'aura plus à imaginer d'escroquerie pour gagner sa pitance, pour faire laver son linge ; il pourra écouter la radio, regarder la télévision, lire un journal allemand de son choix où il pourra suivre, en se délectant, les réunions et les activités d'anciens et de néo-nazis.

Et de temps en temps, réclamer quelque chose en plus pour son bien-être, un chat à caresser par exemple. Une bonne vie de nazi condamné, quoi !

Tout cela à nos frais, évidemment.

Et il va nous coûter cher !



Mais cela ne durera probablement pas. Je crois — s'il reste en cellule — qu'il mourra certainement très vite.

Car ce sont souvent les plus grands criminels qui supportent finalement le moins bien les barreaux des prisons.

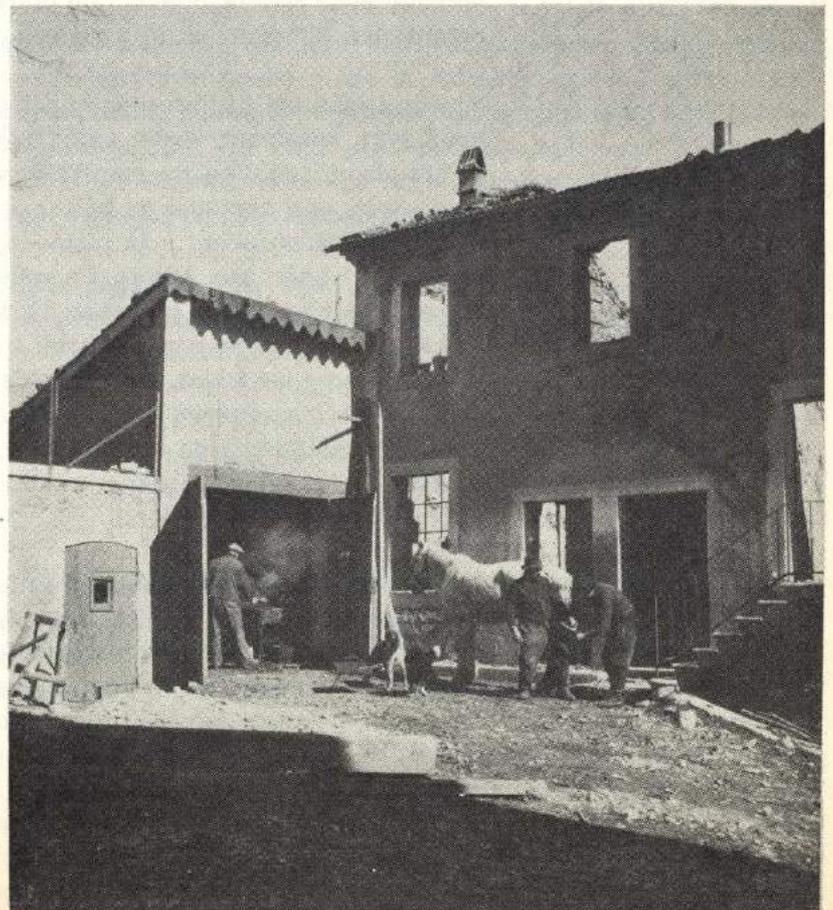
OMBRE

*Sur vos pistes, dans vos sentes,
Rudes forêts du Vercors,
Ils sont là, ils ne sont pas morts.
Sous les frondaisons, sur les pentes
Elles vivent,
Les ombres du passé...
Nul besoin de paroles, moins encor de discours,
La nature raconte.
Les sapins, les halliers,
Les pierres des clapiers,
Témoins muets toujours
Du terrible duel de l'aigle et de l'autour.
Les hautes sentinelles des épicéas veillent.
L'aube de chaque jour
Pleure pour nos héros ses larmes de rosée.
Dans l'humus des sentiers
Leur empreinte est marquée.
Sur la mousse verdie,
Les raisins d'ours saignent
Le sang du sacrifice
En perles de rubis.
Tel un soldat meurtri
Un bouvreuil arbore sa poitrine rougie.
Au loin, comme un sanglant hommage
La montagne immuable étale ses rosages.
Dans les grottes, dans les cavernes,
Dans les cabanes, dans les luzernes,
Ils sont là.
De La Luire à Valchevrière,
Dans les sous-bois de la Loubière,
Ils sont là.
De Villard à Vassieux
C'est leur domaine à eux.
Là ils ont su mourir !
Reste le souvenir...
Pierre, Paul, Alexis,
Vincent... et tant et tant,
Vous êtes là
Vivants !
Et personne n'oublie.
Dans l'immense forêt
Est inscrite à jamais
La page de vaillance
Pour que vive la France !*

Elaine DUPONT.



Vassieux-en-Vercors



La Chapelle-en-Vercors
Atelier de maréchal-ferrand

VALCHEVRIÈRE



Les Pionniers et lecteurs de Villard-de-Lans ont pu lire dans le Bulletin Municipal n° 24 de janvier 1983 les souvenirs d'un vieux Villardien sur les journées tragiques des combats de Valchevrière, en juillet 1944. Nous avons pensé que ce récit vécu, écrit avec beaucoup de simplicité et d'émotion, mais reflétant aussi le patriotisme tranquille de la grande majorité de la population du Plateau, pourrait rappeler à tous les anciens maquisards l'époque des heures difficiles. Nous avons obtenu l'aimable autorisation d'en reproduire l'extrait ci-dessous :

...Je pourrais, par exemple, parler de Valchevrière, hameau que j'ai bien connu, pour y être resté à l'automne de 1914, petit valet de ferme. A ce moment-là, Valchevrière était composé d'une dizaine de fermes ou maisons habitées. Il y avait encore l'école, le garde forestier, de nombreux bûcherons, l'été, des équipes, en général des Italiens, qui travaillaient à la construction des routes forestières ou à leur entretien, dont j'ai moi-même fait partie, jusqu'à 24 ans.

A cette époque-là, pour miner, on creusait les trous dans le rocher avec le burin, la masse couble ou encore à la barre mine. Le nivelage était effectué avec les wagonnets que poussaient les ouvriers à la montée et freinaient bien difficilement à la descente.

Je laisse les histoires de chantiers et j'en reviens à Valchevrière que vous avez, sûrement, visité, après avoir été anéanti par les nazis. En 1914, la grande occupation de ses habitants était l'élevage qui comptait, à ce moment-là, une centaine de bêtes, principalement des génisses en montagne, à Château-Julien, à la plaine des Achards, actuellement plantée de mélèzes et enfin aux Rioux. En général, chaque locataire avait un petit refuge, une baraque en planches. La ferme où j'étais domestique s'occupait des Rioux. A l'automne, après avoir traité les 4 ou 5 laitières, on partait avec elles rejoindre les Rioux, à l'entrée de la plaine d'Herbouilly, pour y ramasser l'avoine, les pommes de terre qui étaient volumineuses, étant donné que le fumier des litières de bruyère leur était favorable. Au coucher du soleil, on rentrait les génisses dans la baraque et on reprenait avec les laitières le chemin pour Valchevrière.

Mais tous ces souvenirs ne sont pas trop moroses comparés à ceux de la guerre de 1940 et 1944, qui ont été dramatiques pour Valchevrière. J'ai été moi-même mobilisé à 40 ans, pendant un an, dans les Hautes-Alpes. Avant mon départ, j'ai dû me débarrasser de mon bétail, étant donné que je laissais à la maison une vieille grand-mère de 84 ans, qui m'avait élevé vu que j'avais perdu mon père à 10 ans, un Fanjas-Claret de Méaudre.

De retour de l'armée, après bien des difficultés pour me remonter en bétail, en 1944, je voyais un jour venir chez moi, bien gentiment, des jeunes dissidents de Valchevrière me dire : « Nous savons que vous avez déjà

fourni votre imposition en viande, mais il paraît que vous avez un bon veau et vous seriez bien aimable de nous le remettre, nous avons de très grandes difficultés pour nous ravitailler. Vous savez que les Allemands arrivent à Saint-Nizier et que nous sommes menacés d'avoir leur visite, étant prévu que notre route, conduisant dans le Vercors, leur serait favorable. » Je n'étais guère enchanté de ces propositions. Le veau que j'avais, j'y tenais beaucoup, étant un veau d'élevage. Mais que fallait-il faire ? La nécessité de ravitailler tous ces jeunes gens passait avant tout. Ils ont pesé le veau : 120 kg. On mettait dans le tombereau la caisse qui avait servi à le peser, qu'on appelait la bascule, le veau dedans, et en marche pour Valchevrière. Arrivés à quelque cent mètres avant le Belvédère actuel, la route était majestueusement barrée par les plus grosses pièces de sapin abattues. Il ne leur restait plus qu'à faire le restant du trajet à pied, et à moi de faire demi-tour. Mais, arrivé au Bénéitier de Merlon, j'entendais déjà des détonnements. Arrivé au lieu-dit La Croix de Valchevrière, ma surprise était beaucoup plus importante. Je me rendais compte que les troupes allemandes arrivaient à la scierie Eymard et que les rafales de tir atteignaient les forêts de Bois Barbu. Que me réservait le reste du trajet ? Si je rencontrais une patrouille, j'étais instantanément criblé de balles. Je couchais alors la caisse du veau dans le tombereau et la recouvrais de branches de sapins pour la camoufler. J'arrivais enfin à la maison, tremblant d'épouvante.

Et c'est quelques jours après que se déroulait le drame. Ils fouillaient les maisons de fond en comble. Quelle épreuve pour ma pauvre grand-mère qui avait perdu son père à la guerre de 1870, perdu son fils le 24 décembre 1914. Allait-elle encore se voir ravir son petit-fils, sa ressource dernière. En sa présence, on m'emmenait, ainsi que mon petit domestique que j'avais depuis quatre ans, rejoindre ceux qu'ils avaient déjà groupés avant moi. On nous dirigea sous la forêt de Liorin où, pendant deux heures, on restait debout, face à la mitrailleuse.

Parmi nous, il y avait deux gardes forestiers, expulsés d'Alsace, qui ne tenaient pas à révéler leur identité, mais qui comprenaient toute la conversation des soldats allemands. Un grand sous-officier disait : « Tout à l'heure, vous y passerez tous à la ficelle » (de la mitrailleuse, bien sûr), lorsque surgit un petit capitaine, tête nue, peigné en brosse comme un hérisson, qui donna un formidable coup de sifflet pour un rassemblement. Il en sortait de partout, dans les champs, dans les bois. Sur son commandement, on nous descendit à travers champs, dessous la maison, actuellement la Ferme de Bois Barbu. Et, à nouveau groupés au milieu de la route, face à la mitrailleuse. Ce même capitaine interrogea ses hommes pour savoir où et comment ils nous avaient capturés. Ils nous divisèrent en deux groupes. Se tournant vers le groupe dont je faisais partie, il nous cria : « filez ». Chacun se dirigea vers sa maison, sans avoir eu le courage d'échanger une parole. J'en passe... De cette captivité, deux furent expulsés, prisonniers en Allemagne, dont Georges Huillier, qui devait y trouver la mort et un cuisinier du Splendid.

Enfin, c'est peu de temps après que défilait, sur la route de Bois Barbu, l'armée allemande, avec ses canons, poussant devant elle le bétail récupéré sur son passage, ainsi qu'une charrette remplie de bidons de lait. Arrivés sur le « contour » où actuellement sont installés les moteurs de pompage des eaux de Goule Blanche, des dissidents, dissimulés sous la route, les accueillait au passage, abattant deux chevaux et un des leurs qui, pendant plus d'une heure, criait au secours avant de succomber. Ce qui n'arrêtait pas leur armée qui avançait pour attaquer les hommes du lieutenant Chabal que j'avais été le dernier à ravitailler et qui devait héroïquement mourir pour notre Patrie. Nous ne les oublions pas...

Pèlerinages sur les tombes

Le voyage annuel gratuit est accordée aux ayants-cause des militaires et déportés « **Morts pour la France** » en **activité de service au cours d'une opération de guerre et inhumés dans les nécropoles nationales ou dans les carrés militaires des cimetières communaux dont les tombes sont entretenues aux frais de l'Etat.**

POUR SE RENDRE AU LIEU D'INHUMATION

	PARCOURS EN CHEMIN DE FER	PARCOURS MARITIME CORSE - CONTINENT AFRIQUE DU NORD - FRANCE
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> — Veuves, parents, enfants, petits-enfants. — A défaut, le frère ou la sœur aînés par délégation un autre frère ou une autre sœur à l'exclusion de tout autre membre de la famille. 	<ul style="list-style-type: none"> — Veuves, parents, enfants. — A défaut, le frère ou la sœur aînés, ou par délégation un autre frère ou une autre sœur à l'exclusion de tout autre membre de la famille.
PIÈCES A FOURNIR	<ul style="list-style-type: none"> — Imprimés à retirer dans les mairies, services départementaux de l'O.N.A.C., directions interdépartementales, bureau des Nécropoles Nationales (1). — Pour la première demande : attestation du lieu d'inhumation délivrée par le Bureau des Nécropoles Nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> — Imprimés à retirer dans les directions interdépartementales compétentes. — Attestation du lieu d'inhumation délivrée par le Bureau des Nécropoles Nationales.
TITRE ALLOUÉ	<ul style="list-style-type: none"> — Un permis gratuit en 1^{re} classe, valable un an, délivré par la S.N.C.F. 12 bis, rue de Budapest, 75436 PARIS CEDEX 09. 	<ul style="list-style-type: none"> — Une réquisition, délivrée par la direction interdépartementale compétente.
FRÉQUENCE	<ul style="list-style-type: none"> — Annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> — Droit ouvert à deux ayants-cause par an.

- Le permis S.N.C.F. est valable du lieu du domicile à la gare la plus proche du cimetière. Les frais de transport éventuellement supportés pour se rendre de la gare au lieu d'inhumation sont remboursés par le Bureau des Nécropoles Nationales sur justification de ces frais.
- Les personnes demeurant en CORSE ou en Afrique du NORD (ou s'y rendant) peuvent opter pour le voyage aérien. Les bénéficiaires devront alors payer la différence entre le prix du voyage par avion et celui des voyages terrestre et maritime.

TOMBES SITUÉES A L'ÉTRANGER : Dans tous les cas où le droit est ouvert, un permis gratuit est accordé sur le réseau français, uniquement jusqu'à la gare la plus proche de la frontière ou du port d'embarquement.

Cependant, il existe en plus :

- Pour l'Italie, réduction de 70 % sur le réseau italien (2).
- Pour la Grande-Bretagne, remboursement du prix de la traversée maritime (3).
- Pour les Pays-Bas, remboursement des frais de transport sur territoire néerlandais et hébergement gratuit (4).

(1) **Adresse postale :** MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS - 4^e Bureau Nécropoles Nationales - 37, rue de Bellechasse 75700 PARIS CEDEX.

(2) Ce bon doit être demandé au Consulat italien le plus proche du domicile.

(3) Par les soins du Bureau des Nécropoles Nationales.

(4) Demande à adresser au « Nederlands Dorlogsgraven Comité », 2 Josuelaan H. Landstichting - Post Nijmegen - Pays-Bas.

et dans les anciens camps de déportation

	ANCIENS DÉPORTÉS	FAMILLES (voyage unique)	FAMILLES (voyage annuel)
BÉNÉFICIAIRES	— Eux-mêmes, et un accompagnateur s'ils possèdent la carte d'invalidité à double barre.	— Veuves remariées.	— Conjoint, parents, enfants, petits-enfants. A défaut, frère ou sœur dans la limite de deux ayants-cause.
AVANTAGES	— Parcours gratuits sur le territoire de la R.F.A.	— Gratuité totale du parcours.	« Déporté résistant et Déporté politique ». — Gratuité totale sur le parcours français pour l'ensemble des ayants-cause précités. — Et gratuité totale sur le parcours R. F. A. pour les deux ayants-cause.
PIÈCES A FOURNIR	— Photocopies de la carte de déporté, et éventuellement de la carte d'invalidité à double barre.	— Justification de la qualité d'ayants-cause.	— Justification de la qualité d'ayants-cause.
ORGANISMES COMPÉTENTS	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS — Bureau des Nécropoles Nationales.	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS — Bureau des Nécropoles Nationales.	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS — Bureau des Nécropoles Nationales.

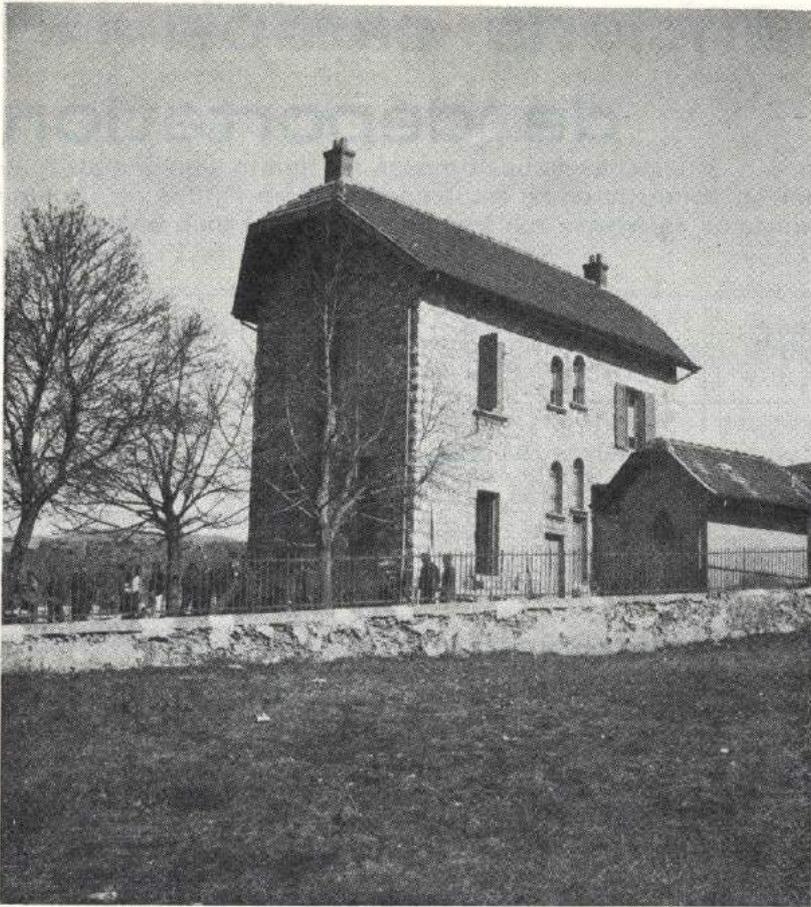
Dans le rapport d'activité du Service Départemental de l'Isère de l'Office National des Anciens Combattants du 4 novembre 1982, nous avons relevé les renseignements suivants concernant l'année 1981 :

Secours ordinaires : Nombre : 85 pour une somme de 95 294,11 F.

Secours exceptionnels aux ayants-cause de ressortissants décédés : Nombre : 8 pour une somme de 14 090 F.

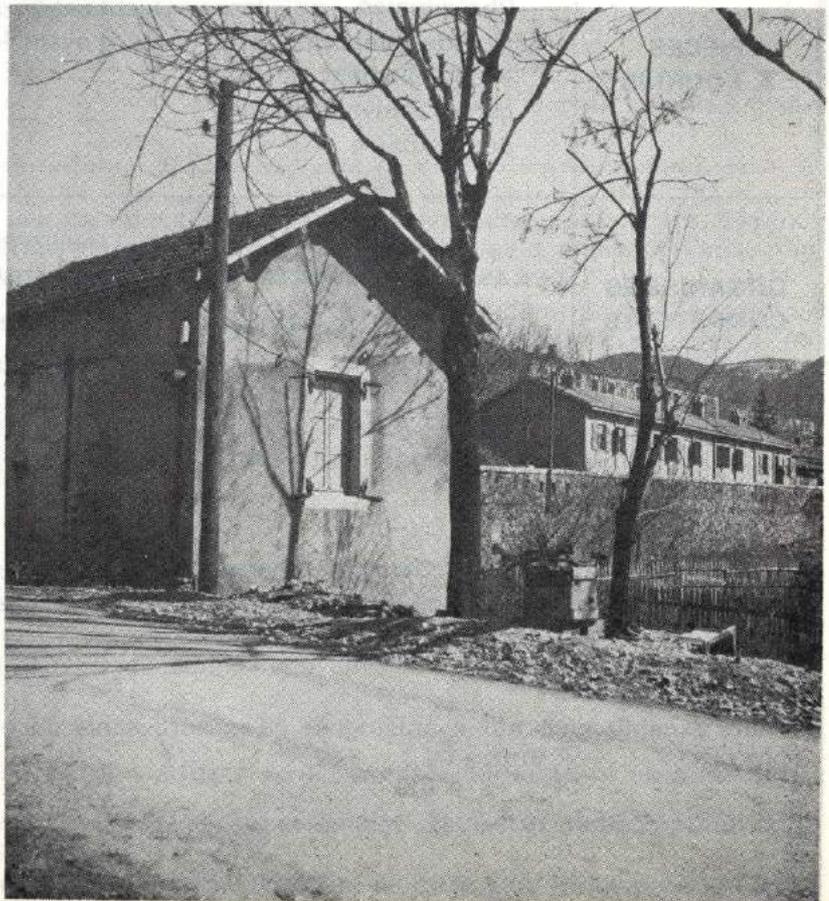
Carte du Combattant 1939-1945. Demandes reçues : 742 - Attribuées : 608 - Rejets : 756.

Carte du Combattant Volontaire de la Résistance. Demandes reçues : 97 - Attribuées : 61 - Rejets : 41.



La Chapelle-en-Vercors.

Villa Donnadiou.



La Chapelle-en-Vercors.

Les Abattoirs.



La Chapelle-en-Vercors.



Le personnel de la Reconstruction à La Chapelle-en-Vercors.

soutien

L'appel a été entendu.

Il est particulièrement agréable de constater que — dès ce début d'année — les Pionniers ont commencé d'y répondre de manière très satisfaisante. Ils ont marqué ainsi un attachement à leur Bulletin et qui traduit bien, par conséquent, l'intérêt qu'ils portent à la vitalité de leur Association.

C'est un signe encourageant et on peut penser que l'effort se poursuivra tout au long des prochains mois.

Que tous ceux qui ont déjà accompli un geste en soient vivement remerciés ici, comme le sont — par avance — ceux qui suivront l'exemple.

10 F

Fournier Robert, Lucatelli Nicolas, Mme Joly Jeannine, Pouchot René, Mme Rubichon, Carrat Marin, Bonnaure François, Belot Pierre, Buchholtzer Gaston, Facchinetti Edouard, Nodin Paul, Perminjat Aimé, Perminjat Maurice, Dupont Maurice, Orcet Jean.

15 F

Jullien René.

20 F

Moralès Pierre, Millet Raymond, Grandioux Claude, Masi Henri, Pain Maurice, Guillot-Patrick Alfred, Porchey Paul, Castagna Raymond, Laulagnet Louis, Blanc Amédée, Sadin Jean, Cecchetti Camille, Cattaneo Santo, De Vaujany Georges, Repellin Joseph, Mme Recoux Alice, Bénistrand Albert, Barrier Pierre, Leleux André, Ragache Albert, Maisonnat Louis, Lafay Henri, Reboulet René, Welsch Eric, Palma Ange, Vigoureux Charles, Noyer Pierre, Clair René, Bernard Raymond, Balestra Alexandre, Maillet André, Ravix André, Bourne-Chastel André, Claret Robert, Roche Robert, Boucher Louis.

25 F

Montabon Alfred, Borel Henri.

30 F

Magnat Louis, Reynaud Marcel, Guiboud-Ribaud Joseph, Mme d'Argence Maud, Auvergne Gabriel, Gerlat Léon, Mme Mayousse Max, Ragache Georges, Rossetti Christian, De Haro François, Morrier Albert, Portères René, Ecoiffier André, Chatain René, Pinat Noël, Mme Ravix Saint-Prix, Repellin Marcel, Place Marcel, Gaia Vincent.

35 F

Maschio Mansueto, Fabre Paul.

40 F

Mme Cotte Renée.

50 F

Renn Edouard, Rivoire Roger, David Roger, Mme Chavant, Mme Denier, Fournier Roger,

Rey Paul, Anonyme, Métral Charles, Fernandez Joseph, Sotty François, Evesque Marcel, Benmati Abel, Maillot Pierre, Colombat-Marchand Jules, Teneur Camille, Châtain Gilbert, Gallan Léon, Pourrat Jean, Reynaud Jean-Jacques, Nonnenmacher Georges, Quaresemin Jean, Mme Blanc Andrée, Mme Allier Louise, Belle René, Garcet Gérard, Fratello Jean, Boiron Emmanuel, Veyer Jean, Bentivoglio Constant, Teppe Jean, Messori Mattéo, Guichard Maurice, Grassi Joseph, Sublet Gaston, Mme Ackermann Elise, Darier Gaston, Ferrari René, Froger Jean, Gachet René, Rupage Robert, Galland Marcel, Pacallet André, Mme Garcet Jeanne, Brentrup Georges, Ollagnon Louis, Daspres Lucien, Goy Raymond, Lombard Maurice, Isnard Jean, Gabériaux Georges, Baer Albert, Liotard Jean, Salvy Georges, Marquet André, Petitpas Georges, Arribert-Narce Eloi, Legras Jean, Millou René, Blanc Charles, Servonnet Gabriel, Vial Edouard, Eymard-Champion Albert, François Louis, Veilleux Henri.

60 F

Biani Joseph, Guichard Camille, Mme Olivier Germaine.

70 F

Chabert Gérard, Allard Jean, Astégiano Hyacinthe, Serres Paul, Mme Hugues Suzanne, Mme Villard Josette, Darier Georges.

80 F

Algoud-Gresse Léon.

100 F

Durand Raoul, Mme Lyard Marianne, Condamine Claude, Israël Dominique, Steil Marie-Madeleine, Laurent Pierre, Gervasoni Tony, Bellier Jean, Trivéro Edouard, Lambelet Henri.

120 F

Mme Lebecq Elisabeth.

150 F

Lamarca Vincent, Roche Alfred, Lambert Gustave, Général Descour Marcel, Mlle Hæzebrouck Monique, Mme Vve Schnaider Samuel.

170 F

Bonniot Jean.

200 F

Mme Lamarca, Rossetti Elie, Cathala Gaston, Général Costa de Beauregard, Chardonnet Georges.

220 F

Allemand Louis.

500 F

Section de Valence.

(Liste arrêtée au 18 février).

(à suivre).

Dons

35 F

Maschio Mansueto.

Joies et Peines

En ce début d'année, nous voulons d'abord formuler des souhaits de rétablissement à tous ceux qui sont actuellement touchés par la maladie ou qui ont subi des interventions chirurgicales, en particulier nos camarades Millou Roger et Dousselin Auguste, de la Section de Romans.

● Félix Pierre, de la Section de Valence, est décédé le 20 décembre à l'âge de 57 ans. Huissier-chef à la Préfecture de la Drôme, il avait été affecté au P.C. de Thivollet à La Rivière et au peloton Bourgeois.



● Olivarès Pierre, de la Section de Grenoble Banlieue est décédé le 12 décembre à l'âge de 56 ans. Il était un ancien de la Compagnie Brisac.

● La Section de Romans a été éprouvée par le décès de Ferlay Emile, à l'âge de 60 ans. Il était un ancien de Compagnie Abel, section Lallemand.

● Nous avons appris le décès de Pierre Grassi, frère de notre camarade Lolo Grassi d'Annecy.

● Mme Marcelle Goetze, de Neuilly, est décédée à la fin de janvier 1983. Nous perdons une fidèle abonnée « hors Pionniers » à notre bulletin.



● Le 30 janvier 1983, la Section de Saint-Jean-en-Royans a perdu Pierre Tézier, âgé de 78 ans. Il était de la Compagnie Philippe.



● Le 30 janvier 1983 également, c'était Eugène Lécuyer, de Perpignan, qui nous quittait brutalement, à l'âge de 64 ans. Ancien de la Compagnie Fayard, il avait été très grièvement blessé en décembre 1944 à Bourbach (Alsace). Conseiller municipal de Perpignan, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille Militaire, Croix de Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille de la Jeunesse et des Sports. Le Président de la Section de Montpellier et Mme étaient présents aux obsèques, et ont déposé le « Chamois » sur la tombe.

● N'ayant plus de nouvelles depuis quelque temps d'Henri Thackthwaite, connu sous le nom de « Procureur » au Vercors, nous venons d'apprendre qu'il est décédé dans le courant de l'année 1982 à l'âge de 79 ans.



● Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès d'Emmanuel Boiron, de La Baume-d'Hostun, le 17 février 1983, à l'âge de 77 ans. Ancien de la Compagnie Abel, il était le frère de Victor Boiron, mort pour la France le 28 août 1944.

A l'occasion du 8 mai 1982, l'Office des Anciens Combattants de Grenoble avait offert à plusieurs classes d'élèves de la région un voyage en Vercors. Voici la lettre de l'une d'entre elles :

« Les élèves de la classe de 3^e B du C.E.S. Illes de Mars à Pont-de-Claix tiennent à vous remercier pour cette visite, que nous avons tous appréciée. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons découvert les principaux faits d'armes des résistants du Vercors.

Nous pensons tous qu'il serait souhaitable que cette visite se renouvelle l'année prochaine, afin de permettre aux autres élèves de connaître l'histoire de la Résistance dans leur région.

Nous avons toutefois regretté la brièveté du montage des diapositives, mais par contre, nous avons aimé la diversité du parcours. »

De Guercio Ernest, Oletta (Corse) :

« ...Pour ce qui est de notre Bulletin, il est très bien ainsi, il ne faut pas le changer. Il est notre livre d'histoire à nous, et notre information familiale. Ne sommes-nous pas tous frères?... »

De Ferrari René, Aix-les-Bains :

« ...Je partage la même opinion de la très grande majorité de mes camarades isolés, de conserver notre cher et indispensable Bulletin, que je trouve bien conditionné et des plus attrayants.

C'est un lien qui nous unit aux amis, aux êtres et aux choses qui ont profondément marqué une page de notre vie et fait revivre l'épopée du Vercors. C'est avec une certaine émotion, en portant une grande attention, que je lis les écrits du Bulletin, qui nous donne des nouvelles de notre grande famille et maintient entre nous les liens de sympathie qui, jusqu'à ce jour, symbolisent l'estime réciproque que nous nous témoignons.

Je félicite le Conseil d'Administration qui a marqué sa volonté unanime de conserver le Bulletin tel qu'il était, et je remercie le Bureau National et tous les membres du Conseil pour leur dévouement et leur compétence. »

De Mme Rey, de Brignoles, fidèle abonnée « hors Pionniers » :

« ...Voilà un bout de temps déjà que m'est parvenu « Le Pionnier », lumineux dans sa nouvelle couverture en couleurs* ; ce précieux lien qui reflète si bien ce sentiment de profonde affection fraternelle entre tous ses lecteurs. Il est chaud, exaltant, il exhale cet inqualifiable idéal qui a soulevé et soutenu ses créateurs. Il laisse aussi au cœur l'empreinte de ce sentiment de dette et de regret qui nous assaille à la pensée que tant d'êtres chers ou lointains ont, impitoyablement, payé de leur vie le rachat de notre liberté. Les nouvelles générations sauront-elles la conserver?... »

La période de fin d'année nous a procuré un abondant courrier, apportant des vœux pour notre Association ou répondant à ceux qu'elle avait adressés : le Ministre des Anciens Combattants, les deux Présidents de Conseils Généraux de la Drôme et de l'Isère, les deux Préfets, Commissaires de la République de la Drôme et de l'Isère, le Sous-Préfet de Die, le Maire de Grenoble, le Chancelier de l'Ordre de la Libération, le Général commandant la 27^e D.A., le Colonel commandant le 6^e B.C.A., le Directeur Interdépartemental des A.C. de Lyon, le Directeur Interdépartemental des A.C. de Grenoble ;

Le Commandant de l'Escadron Vercors, le Président des F.F.I. d'Epernay et de sa région ;

Les Officiers de la Promotion Vercors, le Président de l'Amicale du Maquis Morvan, la Fédération Espagnole des Déportés et Internés Politiques, le Président de l'« Hirondelle » Amicale des Anciens du 6^e B.C.A., le Président de l'Amicale des Rescapés du Plateau des Glières, les Cars du Vercors ;

Les Généraux Descour et Le Ray, nos Présidents d'Honneur, Paul Brisac, Vice-Président d'Honneur, le Colonel Tanant du Souvenir Français, Madame Chavant ;

De très nombreux Pionniers accompagnant l'envoi de leur cotisation de leurs meilleurs souhaits ou adressant une gentille carte :

M. Eloi Berthet, Georges Allard, Eugène Lécuyer, Mme Constant Berthet, Henri Valette, Martial Rebatel, Dominique Israël, André Maillet (Canada), Repellin Léon, Camille Gaillard, Robert Sechi, Tony Gervasoni, Jules Robert, le Chef de Bataillon Marin Carrat, Jean Pacallet, Georges Nonnemacher, Robert Bordignon, Roger David, François Sotty, Jean Beschet, Marcel Evesque, Grobotek Veno (Yougoslavie).

Distinctions

■ Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à notre camarade René Mouchet de la Section de Grenoble et banlieue. Il vient, en effet, de recevoir la Médaille départementale et communale. Conseiller municipal de Fontaine de 1953 à 1977, il continue d'ailleurs son action dans différentes commissions municipales. Il a eu l'honneur mérité de recevoir cette distinction, à l'Hôtel de Ville de Fontaine, des mains du Maire, Louis Maisonnat, Pionnier également.

■ Nos vives félicitations à notre camarade Albert Orcel qui vient d'être fait Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au titre

du Ministère du Temps Libre. Membre de la Section de Villard-de-Lans, il est Maire de cette commune depuis 1977.

■ La Section de Villard-de-Lans est honorée également par les distinctions qui ont été remises à plusieurs de ses membres à l'occasion de la présentation des vœux du Maire : André Ravix, médaille de vermeil ; Marcel Bonnard et Joseph Torrès, médaille d'argent. Et Francisque Troussier a reçu la médaille d'Honneur de la ville de Villard-de-Lans. Encore nos félicitations aux récipiendaires.

■ Des félicitations enfin pour notre camarade Jean Froger, de Méthanis (Vaucluse) qui vient de se voir attribuer la Médaille Militaire, ainsi que sa carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Ces annonceurs nous aident . . .

soyez leurs clients



« KATHY-FLORE »

INTERFLORA

Marcel COUCOUNETTE HARDY

3, passage de la Poste - 38250 VILLARD-DE-LANS

L'AUBERGE DES MONTAUDS

M. et Mme Pierre MAGNAT

BOIS-BARBU

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-17-25

AGENCE ANDRÉOLÉTY

32, avenue Alsace-Lorraine

38000 GRENOBLE Tél. : 47-11-36

HOTEL SOLEIL LEVANT

Mme CATTOZ

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. (76) 95-17-15

Jean BEAUDOINGT

ELECTRICITÉ EN BATIMENT

Le Mas des Bernards - 38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-12-15

René BELLE

PEINTURE - VITRERIE - SOLS

Avenue de Saint-Nizier
38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-17-29

RESTAURANT LE BACHA

M. et Mme Jean-Pierre DEPETRO

Place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-15-24

André RAVIX

Chaussures

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-11-25

J.-P. MAZZOLENI

Boucherie

Place de la Libération

Tél. 95-10-16 38250 VILLARD-DE-LANS

BRUN et PELISSIER

Régie d'Immeubles

12, avenue Alsace-Lorraine
Tél. (76) 87-18-62 38000 GRENOBLE

**HOTEL - PIZZERIA la crémaillère
M. & M^{me} APPOLINAIRE**

Dépôt pain de campagne cuit au bois
38250 VILLARD-DE-LANS Tél. 95-14-66

LE CLOS MARGOT

Maison d'enfants à caractère sanitaire

Direction : **M. et Mme DEGACHES Jean**
38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-10-52

Mieux habillé pour MOINS CHER

par les magasins « **FEU VERT** »

14. rue Mathieu-de-la-Drôme
12, côte Jacquemart

ROMANS

Entreprise de
MAÇONNERIE et TRAVAUX PUBLICS

D. PESENTI « La Résidence »

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-17-41

VÊTEMENTS HOMMES ET JEUNES GENS

MAISON DU PROGRÈS

ROMANS

Pharmacie J.-F. COTTE

13, place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-11-95

FINET-SPORT

VÊTEMENTS DE SPORTS

5, rue Félix-Poulat

38000 GRENOBLE Tél. : 87-02-71

GÉRANCES
Transactions immobilières

65, avenue Victor-Hugo
26000 VALENCE
Tél. : 44-12-29

Marcel COULET

Directeur

S. A.

Transports
BOUCHET

1 et 3, route de Lyon

38120 SAINT-ÉGRÈVE

Imprimerie
NOUVELLE

Jean Blanchard

26000 VALENCE

47, av. Félix-Faure

Tél. (75) 43-00-81

TRAVAUX PUBLICS

V.R.D. GÉNIE CIVIL
CANALISATIONS SOUTERRAINES
G.D.F. - P.T.T. - E.D.F.



Constructions industrialisées
Marque déposée

ENTREPRISE J. BIANI

Quartier Revol
26540 MOURS-SAINT-EUSÈBE

Correspondance : Boîte Postale 25
26100 ROMANS

HOTEL 2000

*** NN Georges FERREYRE

détente
bar - salons - jardin
chambres avec
téléphone et bar

télévision
ascenseurs
garage
parking

Route de Romans - R.N. 92

26000 VALENCE - Tél. (75) 43-73-01

accessoires auto

COMPTOIR INDUSTRIEL DAUPHINOIS

Boulevard Gignier - 26100 ROMANS
Tél. : 02-32-65



villard de LANS

cœur du Vercors

station de sports d'hiver classée
station de tourisme
station climatique classée

HAUT-LIEU DE LA RÉSISTANCE

LES SOUVENIRS ÉMOUVANTS
D'UNE FILLETTE DE DIX ANS...

" RESCAPÉE DE VASSIEUX EN VERCORS "

par Lucette MARTIN-DE LUCA

Les Geymonds - BP 50 - 38250 Villard-de-Lans

DROGUERIE R. MICHALLET

Place des Cosmonautes Tél. : 56-51-31

34280 LA GRANDE MOTTE

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - COUVERTURE - QUINCAILLERIE

Joseph TORRÈS

Place des Martyrs - 38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-15-35

SELLES ANGLAISES
WESTERN et MEXICAINE
HARNACHEMENTS

BACHES et STORES

Locations

établissements

TARAVELLO

Rue des Charmilles

26100 ROMANS

Tél. : (75) 02-29-01

Caisse d'Épargne
DE ROMANS
ET BOURG-DE-PÉAGE



LES MAISONS

D'ARCHITECTES

Confiez votre construction clef en mains
à un groupement d'architectes

RESTAURANT DU SAPIN - Chambres

René BEGUIN

26190 BOUVANTE-LE-BAS ☎ (75) 45-57-63

MATHERON

ENTREPRISE d'ÉLECTRICITÉ

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-15-41

Bleu de Sassenage

MESTRALLET

Médaille d'Or
du Concours Général Agricole de Paris

Toute la nature du Vercors
en un seul fromage

VILLARD-DE-LANS

Tél. : (76) 95-00-11

AU VIEUX CHAUDRON



GRILL au feu de bois
CREPERIE - SALON DE THE
Spécialités sur commande
Repas d'affaires
Grillades au feu de bois

ETE - Repas en terrasse

Villard-de-Lans
Tél. (76) 95.15.81

Sté CHARTIER, CHAPUS & C^{le}

Charcuterie

Salaisons

Jambons

Saucissons

ROJAN

Siège :

3, rue de la Liberté
26100 ROMANS

Tél. (75) 02 27 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1982

MEMBRES ÉLUS

Gilbert FRANÇOIS	5, allée du Parc, Cidex 55, 38640 Claix
Marin DENTELLA	36, bd Maréchal-Foch, 38000 Grenoble
Camille GAILLARD	« Le Rivisère », rue de Dunkerque, 26300 Bourg-de-Péage
Gaston BUCHHOLTZER	36, av. Louis-Armand, Seyssins, 38170 Seyssinet-Pariset
Honoré CLOITRE	« Ripaillère », Saint-Martin-le-Vinoux, 38000 Grenoble
Gustave LAMBERT	24, rue de Stalingrad, 38100 Grenoble
Abel BENMATI	6, rue Lt-Col.-Trocard, 38000 Grenoble
Anthelme CROIBIER-MUSCAT	9, rue Guy-Mocquet, 38130 Echirolles
Georges RAVINET	9, rue Louis Le Cardonnel, 38100 Grenoble.

MEMBRES DE DROIT

Présidents de Sections

AUTRANS : Maurice REPELLIN Les Gaillards, 38880 Autrans	
GRENOBLE : Edmond CHABERT 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble.	
LYON : Pierre RANGHEARD 22, rue Pierre-Bonnaud, 69003 Lyon	
MÉAUDRE :	
MENS : Raymond PUPIN Saint-Baudille et Pipet, 38710 Mens	
MONESTIER-DE-CLERMONT : Gustave LOMBARD 38650 Monestier-de-Clermont	
MONTPELLIER : Henri VALETTE Le Mail 3, 42, av. St-Lazare 34000 Montpellier	
PARIS : Docteur Henri VICTOR 138, rue de Courcelles, 75017 Paris	
PONT-EN-ROYANS : Louis FRANÇOIS Le Petit Clos, 38680 Pont-en-Royans	
ROMANS : Fernand ROSSETTI Rue Premier, 26100 Romans	
SAINT-JEAN-EN-ROYANS : René BÉGUIN Bouvante-le-Bas, 26190 Saint-Jean-en-Royans	
SAINT-NIZIER : GIRARD Saint-Nizier, 38250 Villard-de-Lans	
VALENCE : Marcel COULET 26120 Malissard	
VASSIEUX-LA-CHAPELLE : Albert JARRAND 26420 La Chapelle-en-Vercors	
VILLARD-DE-LANS : Tony GERVASONI Au Vieux Chaudron, 38250 Villard-de-Lans	
SECTION BEN : Colonel Pierre LAURENT 71, place Jacquemart, 26100 Romans	

Délégués de Sections

AUTRANS : Paul BARNIER 38880 Autrans	
GRENOBLE : Pierre BELLOT 49, rue Gal-Ferrié, Bt D, 38100 Grenoble	
LYON :	
MEAUDRE :	
MENS : Albert DARIER 4, rue Marcel-Porte, 38100 Grenoble	
MONESTIER-DE-CLERMONT : Pierre ATHENOUX Roissard, 38650 Monestier-de-Clermont	
MONTPELLIER : René SEYVE 12, rue des Orchidées, 34000 Montpellier	
PARIS : Ariel ALLATINI 33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris	
PONT-EN-ROYANS : Ernest MUCEL Plombier, 38680 Pont-en-Royans	
ROMANS : Louis BOUCHIER 6, rue Victor-Boiron, 26100 Romans	
SAINT-JEAN-EN-ROYANS : Mme Y. BERTHET 43, rue Jean-Jaurès, 26190 St-Jean-en-Royans	
SAINT-NIZIER :	
VALENCE : Georges FÉREYRE Hôtel 2000, R.N. 92, 26000 Valence	
VASSIEUX-LA-CHAPELLE :	
VILLARD-DE-LANS : Louis SEBASTIANI La Conterie, 38250 Villard-de-Lans	
SECTION BEN : Lucien DASPRES 42, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble	

BUREAU NATIONAL

Président national	: Colonel Louis BOUCHIER
Vice-présidents nationaux	: Marin DENTELLA - Georges FÉREYRE - Henri VICTOR
Secrétariat	: Albert DARIER - Adjoint : Edmond CHABERT
Trésorier national	: Gilbert FRANÇOIS - Adjoint : Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Membre	: Abel BENMATI

